









EEDU+ Catalogue 2027

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

SOMMAIRE

DROIT DES SOCIÉTÉS & TECHNIQUES SOCIÉTAIRES

FORMATIONS COURTES

• Cession de contrôle : cessions de droits sociaux et garanties de passif p.13
• Exclusion de l'associé p.14
• Le pacte d'associés p.15

FORMATIONS FLASH

• Actualisation en droit des sociétés p.16
• Les sociétés civiles p.17
• Prévenir les conflits en droit des sociétés p.18
• Les nullités des décisions sociales après l'ordonnance du 12 mars 2025 p.19
• La garantie d'actif et de passif : rédaction et mise en œuvre p.20
• Augmentation et réduction de capital p.21
• Les cessions de droits sociaux p.22
• Les comptes courants d'associés p.23
• Usufruit de droits sociaux : anticiper les difficultés p.24
• Anticiper le décès de l'associé et du dirigeant p.25
• La SAS : liberté statutaire et points de vigilance p.26
• La transmission intrafamiliale de l'entreprise p.27
• Actualisation en droit des sociétés p.28

DROIT ÉCONOMIQUE & PROTECTION DE L'ENTREPRISE

FORMATIONS COURTES

• Maîtriser le droit des relations commerciales agricoles p.30
• Les modes de rupture du contrat de travail p.31

FORMATIONS FLASH

• Le droit de la concurrence appliqué aux réseaux de distribution p.32
• La protection de l'entreprise par l'action en concurrence déloyale p.33
• Les réseaux de distribution sous la menace du droit social p.34

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

FORMATIONS COURTES

• Les fondamentaux du droit des entreprises en difficulté p.36
• Actualités des classes de parties affectées (niveau intermédiaire/expert) p.37

FORMATIONS FLASH

• Biens communs, biens indivis et procédures collectives p.38
• Copropriété immobilière en difficulté p.39
• Actualités législatives et jurisprudentielles p.40

FISCALITÉ

FORMATIONS COURTES

• Règles et pratique de la fiscalité des plus-values des particuliers p.42
• Les fondamentaux des procédures fiscales p.43

FORMATIONS FLASH

• La fiscalité du divorce p.44
• La fiscalité de l'immeuble mis en location p.45
• L'actualité de la répression en matière fiscale p.46

ARBITRAGE & MÉDIATION

CYCLE DE FORMATIONS

■ HAUTES CONFLICTUALITÉS, FAMILLE ET VULNÉRABILITÉS

• *Session 1/3* - Haute conflictualité en médiation : comprendre, contenir et intervenir p.49
• *Session 2/3* - Situations familiales complexes : place et parole de l'enfant en conflictualités parentales sévères p.50
• *Session 3/3* - Médiation, vulnérabilités et protection des personnes p.51

FORMATIONS COURTES

• Médiation administrative: différends avec les personnes publiques et collectivites p.52
• Médiation judiciaire : cadre, pratiques et articulation avec le procès p.53
• Médiation et collectivités territoriales : projets sensibles, conflits d'usage et dialogue local p.54
• Négociation, médiation et stratégie de l'accord p.55
• Impasses en médiation : dépasser les résistances et relancer le dialogue p.56

• Tensions au travail : management, conflictualité et médiation, prévenir et agir p.57
• L'amiable : la stratégie procédurale p.58
• Maîtriser la clause d'arbitrage : les clés d'un contrat sécurisé p.59
• Bien choisir son arbitre : un choix stratégique pour la réussite de l'arbitrage p.60

FORMATIONS FLASH

• Modes amiables de règlement des différends et arbitrage international p.61

COMMANDE PUBLIQUE & DÉFENSE

CYCLE DE FORMATIONS

■ COMMANDE PUBLIQUE

• *Session 1/3* - Introduction au droit de la commande publique p.64
• *Session 2/3* -Droit et pratique de l'exécution des contrats de la commande publique p.65
• *Session 3/3* - Le contentieux des contrats de la commande publique p.66

■ LEX DÉFENSE

• *Session 1/4* - Outils français et européens de financement de la BITD : enjeux ESG, CSRD et taxonomie p.68
• *Session 2/4* - Spécificités et actualités des marchés publics de la défense p.69

INTERNATIONAL & INNOVATION

CYCLE DE FORMATIONS

■ LEX DÉFENSE

• *Session 3/4* - Actualité du contrôle export, sanctions et sécurité économique p.71
• *Session 4/4* - Technologies émergentes et contrôle export p.72

■ ACTUALITÉ DU DROIT ANGLOPHONE

• *Session 1/3* - The gig economy and worker classification in the UK and the US p.74
• *Session 2/3* - Trade unions and collective action in the United States p.75
• *Session3/3* - The UK Employment Rights Act, 2025 p.76

■ ENGLISH FOR WORK
• *Session 1/3* - Réactiver ses acquis et communiquer en contexte professionnel - Niveau A2/B1 p.78
• *Session 2/3* - Développer son aisance et son autonomie en contexte professionnel - Niveau B1/B2 p.79
• *Session3/3* - Maîtriser sa communication professionnelle dans un environnement international - Niveau B2/C1 p.80

FORMATIONS COURTES
• Les systèmes d'IA en pratique : enjeux, usages et cadre juridique p.81

FORMATIONS FLASH
• L'implantation d'une entreprise française à l'étranger p.82
• Négociation, rédaction et sécurisation des contrats internationaux p.83
• Actualités du droit des communications électroniques p.84
• Diplomatie culturelle et guerres d'influence p.85

→ MANAGEMENT & TRANSFORMATION DES ORGANISATIONS

CYCLE DE FORMATIONS
■ STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS
• *Session 1/5* - Définir la stratégie de son organisation p.88
• *Session 2/5* - Réaliser un diagnostic stratégique à forte valeur ajoutée p.89
• *Session 3/5* - Concevoir son modèle économique avec le Business Model Canvas p.90
• *Session 4/5* - Construire un Business Plan convaincant p.91
• *Session 5/5* - Élaborer une stratégie de croissance p.92

FORMATION COURTES
• Le management sportif et l'entreprise p.93

→ DROIT DE LA SANTÉ

CYCLE DE FORMATIONS
• Certificat de législation pour l'exercice en france des professionnels de santé diplômés à l'étranger p.95

VOIR TOUTE L'OFFRE SUR NOTRE SITE :
https://executive-education.ut-capitole.fr/eeduplus

Madame, Monsieur,

L'Université Toulouse Capitole a bâti sa réputation sur l'excellence de sa recherche et la solidité de ses formations diplômantes. C'est cette même exigence, et avec le même engagement, que nous mettons aujourd'hui au service des professionnels en activité, à travers une offre entièrement repensée : EEDU+.

Porté par notre service Executive Education & Digital University, EEDU+ rassemble l'ensemble de nos formations courtes qualifiantes destinées aux cadres, dirigeants, praticiens du droit, professionnels des ressources humaines, de la finance, du numérique et de l'action publique. Il ne s'agit pas d'une déclinaison mineure de nos enseignements universitaires, mais d'une offre conçue spécifiquement pour répondre aux besoins concrets de celles et ceux qui exercent déjà un métier et souhaitent actualiser leurs compétences, anticiper une mutation de leur secteur ou approfondir une expertise pointue.
La force de cette démarche réside dans son ancrage : chaque formation proposée s'appuie directement sur les travaux de nos structures de recherche et sur l'expertise de nos enseignants-chercheurs, reconnus pour leur production scientifique et leur connaissance fine des enjeux contemporains. Ce lien étroit entre recherche et formation professionnelle continue est la marque de fabrique de notre université ; il garantit à nos participants des contenus rigoureux, actualisés et directement opérationnels car en phase avec la pratique.
EEDU+ marque aussi une évolution profonde dans notre manière de nous adresser au monde socio-économique. Nous avons voulu une offre réellement adaptée aux contraintes de l'activité professionnelle : des formats courts, de quelques heures à quelques jours, pensés pour s'insérer dans un emploi du temps chargé sans en bouleverser l'équilibre. Nous avons également diversifié les modalités pédagogiques, avec des sessions en présentiel, à distance ou en format mixte, afin que la qualité de l'expérience d'apprentissage ne soit jamais tributaire de la contrainte géographique.

Cette ouverture n'est pas seulement organisationnelle, elle est aussi une ouverture d'esprit. En construisant EEDU+, nous avons souhaité dialoguer plus étroitement avec les entreprises, les administrations, les organisations professionnelles et les branches, afin de coconstruire des formations qui répondent véritablement à leurs enjeux. Cette offre a vocation à évoluer avec vous, à s'enrichir de vos retours et à s'adapter aux transformations de vos métiers.
Je suis convaincu que cette nouvelle offre incarne ce que notre université sait faire de mieux : mettre l'exigence académique au service de l'action, et faire de la connaissance un levier concret de développement professionnel. Je vous invite à parcourir ce catalogue et à venir découvrir, au sein de notre université, des formations à la hauteur de vos ambitions.



HUGUES KENFACK,
Président de l'Université Toulouse Capitole

UNIVERSITÉ
TOULOUSE CAPITOLE

Héritière d'une tradition universitaire née en 1229, l'Université Toulouse Capitole est, depuis 2023, un établissement public expérimental (EPE). Elle réunit sept membres : deux établissements-composantes, Toulouse School of Economics et Sciences Po Toulouse, et cinq composantes, l'École de droit de Toulouse, Toulouse School of Management, la Faculté d'Administration et Communication, la Faculté d'Informatique et l'IUT de Rodez.

L'Université déploie ses activités dans neuf domaines académiques : droit, administration, langues, économie, gestion, informatique, science politique, information-communication et mathématiques.

Son identité repose sur le lien étroit entre formation, recherche et compréhension des transformations contemporaines. Ses enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs contribuent à éclairer les évolutions juridiques, économiques, sociales et technologiques qui traversent les organisations publiques et privées.

Cette culture scientifique nourrit directement les formations proposées aux professionnels. Elle articule le recul critique de la recherche avec les réalités professionnelles, afin de mieux comprendre les évolutions et d'accompagner la décision comme l'action.



L'UNIVERSITÉ EN CHIFFRES

Créée en 1229

1520 personnels → **790** Enseignants-chercheurs et chercheurs & **730** Personnels administratifs

7

membres

- Toulouse School of Economics
- Sciences Po Toulouse
- École de Droit de Toulouse
- Toulouse School of Management
- Faculté d'Administration et de Communication
- Faculté d'Informatique
- IUT de Rodez

9

domaines

- Droit
- Administration
- Langues
- Économie
- Gestion
- Informatique
- Sciences politiques
- Information-Communication
- Mathématiques

3

campus

Au cœur de la région Occitanie

- Toulouse (3 sites)
- Montauban
- Rodez

22000 étudiants

- 29 % de boursiers
- 3600 étudiants étrangers

255 diplômes

- 56 doubles diplômes nationaux et internationaux
- 45 diplômes universitaires

PARMI LES

500 meilleures universités

du monde selon le classement de Shanghai

+4900

accueillent nos étudiants en stage et recrutent nos diplômés

164

millions d'euros de budget annuel

1 Prix Nobel

EEDU+ L'EXPERTISE UNIVERSITAIRE AU SERVICE DU MONDE SOCIO-ÉCONOMIQUE

L'Executive Education & Digital University met en œuvre la politique de formation continue de l'Université Toulouse Capitole. EEDU+ constitue son offre de formations courtes destinée aux professionnels du droit, quels que soient leur cadre d'exercice et leur degré d'expérience, ainsi qu'aux cadres, dirigeants et agents publics confrontés à des enjeux juridiques, économiques, managériaux ou numériques.
Avec les enseignants-chercheurs et les praticiens associés aux formations, notre équipe conçoit des réponses adaptées aux professionnels et aux organisations qui souhaitent actualiser, approfondir ou élargir leurs compétences.

UNE OFFRE CONÇUE POUR LES PROFESSIONNELS

Les formations mobilisent les travaux des structures de recherche de l'Université Toulouse Capitole et l'expertise d'enseignants-chercheurs reconnus. Selon les sujets, elles associent également des praticiens afin de mettre en regard l'état du droit, les méthodes d'analyse et les conditions concrètes de leur mise en œuvre.
EEDU+ tient compte des contraintes de l'exercice professionnel. Les équipes renseignent les participants et accompagnent les structures, de l'analyse du besoin à l'organisation de la session.
La qualité de cette offre repose sur la solidité des contenus, l'expertise des intervenants et la possibilité de mobiliser les acquis dans l'exercice professionnel.

ORIENTER SON PARCOURS SELON SES PRIORITÉS

ACTUALISER

Prendre la mesure d'une évolution législative, réglementaire ou jurisprudentielle, en comprendre la portée et en tirer les conséquences pour sa pratique.

APPROFONDIR

Revenir sur une matière ou un mécanisme déterminé pour en maîtriser les articulations, les difficultés et les usages.

SE PERFECTIONNER

Consolider une expertise déjà acquise, gagner en précision dans l'analyse et renforcer la sûreté de ses pratiques professionnelles.

ÉLARGIR SON EXPERTISE

Aborder un champ connexe, croiser plusieurs disciplines ou acquérir de nouveaux repères afin d'accompagner l'évolution de ses fonctions.

UNE OFFRE DÉCLINÉE EN 3 FORMATS

Trois formats permettent de choisir une réponse adaptée à ses enjeux professionnels

DU BESOIN PONCTUEL À L'APPROFONDISSEMENT DANS LA DURÉE

Format	Durée	Pour quoi ?	Rythme
FLASH	De 2 heures à une demi-journée	**Cibler un enjeu précis** En quelques heures, le format Flash permet de comprendre une évolution, d'éclairer une difficulté déterminée ou de s'approprier une méthode immédiatement mobilisable.	Une séquence resserrée, compatible avec les contraintes de l'activité professionnelle.
COURTE	De 1 à 4 jours consécutifs ou rapprochés	**Approfondir une matière ou une technique** Une seule formation, centrée sur une thématique déterminée, permet d'en maîtriser la cohérence d'ensemble et les principaux mécanismes.	Des journées consécutives ou rapprochées formant une seule unité pédagogique
CYCLE	Plusieurs sessions réparties dans le temps	**Articuler plusieurs expertises** Le cycle réunit plusieurs sessions ou formations complémentaires autour d'un objectif commun.	Le cycle réunit plusieurs sessions ou formations complémentaires autour d'un objectif commun.

MODALITÉS

→ En présentiel

La formation se déroule dans les locaux de l'Université Toulouse Capitole ou, pour une action dédiée, au sein de la structure partenaire. Elle favorise l'échange direct, la discussion des situations professionnelles et le travail collectif.

→ À distance

La session est suivie en ligne, selon des conditions précisées pour chaque formation. Cette modalité facilite l'accès aux contenus tout en maintenant un temps d'échange avec les intervenants.

→ En format mixte

Le parcours associe des temps en présence et à distance lorsque cette combinaison sert la cohérence pédagogique et l'organisation de la formation.



DROIT DES SOCIÉTÉS & TECHNIQUES SOCIÉTAIRES

ORGANISATION DES POUVOIRS, ÉVOLUTION DU CAPITAL, CIRCULATION DES TITRES ET TRANSMISSION DE L'ACTIVITÉ, AU FIL DE LA VIE DE L'ENTREPRIE

CONTACT Sarah Maurel
→ 05 61 12 86 07 - *eeduplus@ut-capitole.fr*

→ INSCRIPTION
https://executive-education.ut-capitole.fr/eeduplus

FORMATION COURTE

CESSION DE CONTRÔLE : CESSIONS DE DROITS SOCIAUX ET GARANTIES DE PASSIF

Au cœur des opérations de transmission d'entreprise, la cession de contrôle mobilise des enjeux juridiques, contractuels et contentieux majeurs. Cette formation propose une analyse approfondie de ses spécificités, de la négociation du protocole de cession à la mise en œuvre des garanties de passif. Elle permet de sécuriser l'opération et d'anticiper les risques post-acquisition.

→ *Les objectifs*

• Conduire une opération de cession de contrôle de bout en bout : audits, négociation, signing, closing, post-closing
• Maîtriser les spécificités de la cession de contrôle par rapport à la cession isolée de droits sociaux
• Négocier et rédiger un protocole de cession complet avec ses déclarations et garanties
• Gérer la mise en œuvre des garanties et le contentieux post-acquisition

→ *Les compétences visées*

• Structurer une opération de cession de contrôle en maîtrisant ses différentes phases, de la préparation de l'opération au post-closing.

• Élaborer et sécuriser les stipulations d'un protocole de cession, notamment les déclarations et garanties ainsi que les mécanismes de garantie de passif.

→ *Le + de la formation*

Cette formation couvre l'ensemble des étapes d'une cession de contrôle, de sa préparation au traitement des contentieux post-acquisition. Elle met en lumière les principaux enjeux liés aux garanties de passif et à leur mise en œuvre.



NADÈGE JULLIAN
Professeure des universités à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires.

DURÉE
Journée - 7 heures

MODALITÉ
Présentiel

SESSIONS
Date 1 : 14/04 (9h-12h30 & 14h- 17h30)
Date 2 : 10/11 (9h-12h30 & 14h- 17h30)

TARIF
700€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation
NADÈGE JULLIAN *« Ma connaissance des opérations juridiques qui structurent la pratique sociétaire trouve une application particulière dans les cessions de contrôle. Au cours de cette formation, j'analyse l'articulation de leurs différentes étapes juridiques et contractuelles. »*

FORMATION COURTE

EXCLUSION DE L'ASSOCIÉ

L'exclusion d'un associé suppose de concilier les stipulations statutaires, les droits de l'intéressé et les exigences attachées à la décision sociale. Cette formation examine les fondements du mécanisme, ses conditions de mise en œuvre et ses effets à la lumière de la jurisprudence récente. Elle permet de repérer les choix rédactionnels et procéduraux susceptibles de prévenir la contestation.

→ *Les objectifs*

• Maîtriser les règles applicables aux différents mécanismes d'exclusion de l'associé.

→ *Les compétences visées*

• Analyser les évolutions législatives et jurisprudentielles relatives à l'exclusion de l'associé en droit des sociétés en identifiant leurs conditions d'application, leurs limites et leurs conséquences juridiques afin d'en garantir une interprétation adaptée aux situations professionnelles rencontrées.

• Sécuriser la rédaction et la mise en œuvre des dispositifs d'exclusion d'un associé en évaluant les incidences des évolutions juridiques sur les pratiques professionnelles et en adaptant les clauses statutaires, les procédures et les décisions sociales aux exigences légales et jurisprudentielles.

→ *Le + de la formation*

Une analyse directement adossée aux difficultés de rédaction et de mise en œuvre des clauses d'exclusion, éclairée par les évolutions jurisprudentielles les plus récentes.



EMMANUEL CORDELIER
Avocat et professeur des universités à l'INU Champollion d'Albi, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires. Il est spécialisé en droit des sociétés. En 2025, paraît son ouvrage *Regard critique sur l'exclusion de l'associé*

DURÉE
4 heures
Journée - 7 heures

MODALITÉS
Présentiel & Distanciel

SESSIONS
Date 1 : 14/05
(9h-13h & 14h-17h)
Présentiel
Date 2 : 21/05
(9h-13h) - Distanciel
Date 3 : 23/09
(09h-13h) - Distanciel

TARIF
400€
700€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot du responsable de formation

EMMANUEL CORDELIER *« L'exclusion de l'associé occupe une place particulière dans mon parcours d'enseignant et d'avocat : ma thèse a porté sur l'abus en droit des sociétés et j'ai publié, en 2025, l'ouvrage « Regard critique sur l'exclusion de l'associé ». Cette formation me permet d'en étudier les fondements, les modalités de mise en œuvre et les risques contentieux propres. »*

FORMATION COURTE

LE PACTE D'ASSOCIÉS

Véritable instrument d'organisation des relations entre associés, le pacte d'associés occupe une place centrale dans la gouvernance des sociétés. Cette formation examine son régime juridique à travers les règles applicables à sa conclusion, à son exécution et à sa cessation. Une attention particulière est portée aux clauses essentielles ainsi qu'aux difficultés susceptibles de naître de leur mise en œuvre.

→ *Les objectifs*

• Maîtriser les règles concernant la formation, l'exécution et la rupture d'un pacte d'associés.

→ *Les compétences visées*

• Analyser le cadre juridique applicable aux pactes d'associés en identifiant leurs conditions de formation, leurs modalités d'exécution et leurs effets afin d'en apprécier la portée dans l'organisation des relations entre associés.

• Sécuriser la rédaction et la mise en œuvre d'un pacte d'associés en mobilisant les règles juridiques applicables et en évaluant les enjeux liés aux clauses contractuelles, aux obligations des parties et aux modalités de rupture afin de garantir son efficacité juridique.

→ *Le + de la formation*

En s'appuyant sur les principales difficultés rencontrées en pratique, cette formation fournit les repères juridiques indispensables pour sécuriser la rédaction et la mise en œuvre d'un pacte d'associés et prévenir les risques de contentieux.



EMMANUEL CORDELIER
Avocat et professeur des universités à l'INU Champollion d'Albi, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires. Il est spécialisé en droit des sociétés. En 2025, paraît son ouvrage *Regard critique sur l'exclusion de l'associé*

DURÉE
Journée - 7 heures

MODALITÉ
Présentiel

SESSIONS
Date 1 : 04/02
(9h-12h30 &13h30 -17h)
Date 2 : 18/11
(9h-12h30 &13h30 -17h)

TARIF
700€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot du responsable de formation

EMMANUEL CORDELIER *« Entre enseignement du droit des sociétés et pratique du métier d'avocat, mon approche du pacte d'associés conjugue analyse juridique et attention portée à sa mise en œuvre. J'en examine ici les équilibres contractuels, les obligations et les mécanismes de sortie qui structurent les relations entre associés. »*

FORMATION FLASH

ACTUALISATION EN DROIT DES SOCIÉTÉS

Au croisement des réformes législatives et des évolutions jurisprudentielles, le droit des sociétés appelle une actualisation régulière des connaissances et des pratiques. Cette formation sélectionne les évolutions les plus significatives, en précise la portée et en examine les incidences sur la gouvernance, le fonctionnement et les opérations des sociétés.

→ *Les objectifs*

• Faire le point sur les principales évolutions législatives et jurisprudentielles en droit des sociétés.

• Comprendre leur portée et leurs incidences sur la pratique professionnelle.

→ *Les compétences visées*

• Interpréter les évolutions législatives et jurisprudentielles récentes en droit des sociétés.

• Adapter les pratiques et les actes juridiques aux nouvelles règles applicables.

→ *Le + de la formation*

Une sélection raisonnée des évolutions les plus utiles à la pratique, accompagnée d'une lecture de leurs effets opérationnels.



NADÈGE JULLIAN
Professeure des universités à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires.

DURÉE
4 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSIONS
Date 1 : 11/02 (9h-13h)
Date 2 : 12/10 (9h-13h)

TARIF
400€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation

NADÈGE JULLIAN *« Le droit des sociétés et les opérations juridiques qui en structurent la pratique constituent le cœur de mon expertise. Ce regard me permet d'analyser les évolutions législatives et jurisprudentielles qui transforment le fonctionnement et la gouvernance des sociétés. »*

FORMATION FLASH

LES SOCIÉTÉS CIVILES

Les sociétés civiles obéissent à un régime propre, dont la souplesse s'accompagne d'exigences particulières en matière de gouvernance, de responsabilité et de circulation des parts sociales. Cette formation étudie leurs règles de constitution et de fonctionnement, puis examine les opérations susceptibles d'affecter leur structure et leur actionnariat. Elle intègre les évolutions récentes du formalisme applicable à certaines cessions ainsi que les principaux points de vigilance patrimoniaux et fiscaux.

→ *Les objectifs*

• Maîtriser la constitution et le fonctionnement des sociétés civiles (SCI, SCP, SCM, sociétés civiles de famille)
• Sécuriser la gérance, les décisions collectives et la responsabilité des associés
• Conduire les opérations sur parts (cession, transmission, démembrement) en intégrant le formalisme issu de la loi du 25 juin 2026
• Identifier les principaux enjeux fiscaux (IR/IS, revenus fonciers, plus-values) à signaler au client

→ *Les compétences visées*

• Apprécier les règles applicables à la constitution, au fonctionnement et à la gouvernance des sociétés civiles.
• Sécuriser les opérations portant sur les parts sociales en intégrant les exigences juridiques et les principaux enjeux fiscaux.

→ *Le + de la formation*

Le régime des sociétés civiles est envisagé dans toutes ses dimensions : gouvernance, circulation des parts et incidences patrimoniales et fiscales.



NADÈGE JULLIAN
Professeure des universités à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires.

DURÉE
4 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSIONS
Date 1 : 22/01 (9h-13h)
Date 2 : 15/09 (9h-13h)

TARIF
400€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation
NADÈGE JULLIAN *« Mon expertise porte sur le droit des sociétés et sur les opérations juridiques qui en structurent la pratique. Elle éclaire ici l'étude des règles propres aux sociétés civiles, de leurs équilibres de gouvernance et des opérations portant sur leurs parts sociales. »*

FORMATION FLASH

PRÉVENIR LES CONFLITS EN DROIT DES SOCIÉTÉS

Les désaccords entre associés ou dirigeants mettent à l'épreuve les équilibres statutaires autant que la continuité de la société. Leur prévention repose sur une rédaction anticipatrice ; leur résolution, sur le choix du mécanisme adapté à la nature et à l'intensité du conflit. Clauses statutaires et extrastatutaires, outils judiciaires et modes amiables sont ici envisagés dans cette double perspective.

→ *Les objectifs*

- Cartographier les zones de conflit récurrentes entre associés et avec les dirigeants
- Rédiger les clauses statutaires et extrastatutaires de prévention (agrément, préemption, sortie, médiation)
- Mobiliser les outils de traitement du conflit né : expertise de gestion, administrateur provisoire, dissolution
- Conseiller une stratégie de sortie de crise adaptée (négociée, judiciaire, alternative)

→ *Les compétences visées*

- Élaborer des dispositifs statutaires et extrastatutaires destinés à prévenir les conflits entre associés et dirigeants.

- Apprécier les mécanismes juridiques de traitement des conflits et les solutions adaptées aux situations de blocage.

→ *Le + de la formation*

Une analyse des mécanismes statutaires, extrastatutaires et judiciaires permettant d'anticiper les conflits, de traiter les situations de blocage et de préserver la continuité de la société.



NADÈGE JULLIAN
Professeure des universités à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires.

DURÉE
4 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSIONS
Date 1 : 10/02 (9h-13h)
Date 2 : 01/10 (9h-13h)

TARIF
400€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation
NADÈGE JULLIAN *« Une analyse des mécanismes statutaires, extrastatutaires et judiciaires permettant d'anticiper les conflits, de traiter les situations de blocage et de préserver la continuité de la société. »*

FORMATION FLASH

LES NULLITÉS DES DÉCISIONS SOCIALES

APRÈS L'ORDONNANCE DU 12 MARS 2025

L'ordonnance du 12 mars 2025 renouvelle en profondeur le régime des nullités des décisions sociales. Cette formation analyse les nouvelles règles applicables, leurs conditions de mise en œuvre, leurs effets sur les décisions collectives ainsi que leurs incidences sur la pratique des sociétés.

→ *Les objectifs*

• Maîtriser le nouveau régime des nullités issu de l'ordonnance n° 2025-229 du 12 mars 2025
• Distinguer le droit applicable aux décisions antérieures et postérieures au 1er octobre 2025
• Sécuriser la préparation et la tenue des décisions collectives au regard des nouvelles causes de nullité
• Évaluer les chances de succès et les risques d'une action en nullité

→ *Les compétences visées*

• Apprécier les conditions d'application du nouveau régime des nullités des décisions sociales issu de l'ordonnance du 12 mars 2025.

• Sécuriser la préparation des décisions collectives et l'analyse des risques attachés à une action en nullité.

→ *Le + de la formation*

Une analyse opérationnelle du nouveau régime, centrée sur ses conséquences pour la préparation des décisions collectives et l'anticipation des contentieux.



NADÈGE JULLIAN
Professeure des universités à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires.

DURÉE
4 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSIONS
Date 1 : 24/02 (9h à 13 h)
Date 2 : 20/10 (9h à 13 h)

TARIF
400€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation
NADÈGE JULLIAN *« L'étude du fonctionnement des sociétés me conduit à porter une attention particulière aux irrégularités susceptibles d'affecter leurs décisions. Cette session prolonge cette réflexion par l'analyse du nouveau régime des nullités et de ses conséquences sur les décisions sociales. »*

FORMATION FLASH

LA GARANTIE D'ACTIF ET DE PASSIF : RÉDACTION ET MISE EN ŒUVRE

Consacrée à la garantie d'actif et de passif, cette formation examine les règles relatives à sa conception, à sa rédaction et à sa mise en œuvre. Elle s'attache aux clauses essentielles, aux modalités d'appel en garantie, aux méthodes de chiffrage ainsi qu'aux principaux enseignements de la jurisprudence récente.

→ *Les objectifs*

• Distinguer les types de garanties (garantie de passif stricto sensu, garantie de valeur, révision de prix) et leurs effets
• Rédiger une convention de garantie équilibrée : assiette, seuils, plafond, durée, procédure d'appel
• Mettre en œuvre ou résister à un appel en garantie ; articuler la garantie avec le droit commun (dol, obligation d'information)
• Chiffrer une réclamation : le rôle de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes

→ *Les compétences visées*

• Rédiger une garantie d'actif et de passif en intégrant les principales clauses et leurs effets juridiques.

• Analyser les conditions de mise en œuvre de la garantie et les conséquences des principaux contentieux.

→ *Le + de la formation*

Une approche centrée sur la mécanique contractuelle de la garantie, depuis la négociation de ses paramètres jusqu'au traitement d'un appel en garantie.



NADÈGE JULLIAN
Professeure des universités à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires.

DURÉE
4 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSIONS
Date 1 : 12/03 (9h-13h)
Date 2 : 27/10 (9h-13h)

TARIF
400€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation
NADÈGE JULLIAN *« À la croisée du droit des sociétés et de la pratique des opérations juridiques, les cessions soulèvent des enjeux contractuels déterminants. J'examine ici les mécanismes qui les accompagnent et organisent la répartition des risques entre les parties. »*

FORMATION FLASH

AUGMENTATION ET RÉDUCTION DE CAPITAL

Augmenter ou réduire le capital ne relève jamais d'une simple mécanique formelle : chaque opération engage les équilibres entre associés, la structure financière de la société et la sécurité des décisions adoptées. La formation confronte les différentes modalités envisageables à leurs exigences procédurales et à leurs risques contentieux.

→ *Les objectifs*

• Choisir et mettre en œuvre la modalité d'augmentation de capital adaptée (numéraire, nature, incorporation)
• Sécuriser la procédure : décisions, délégations, droit préférentiel de souscription, interventions des commissaires
• Conduire une réduction de capital motivée ou non par des pertes, y compris le coup d'accordéon
• Prévenir le contentieux des opérations sur capital au regard du nouveau régime des nullités

→ *Les compétences visées*

• Structurer une opération d'augmentation ou de réduction de capital en tenant compte des règles applicables et des modalités adaptées.
• Sécuriser les procédures relatives aux opérations sur capital et apprécier les risques liés aux contentieux.

→ *Le + de la formation*

Une analyse articulant le choix des modalités, la conduite des procédures et l'anticipation du contentieux des opérations sur capital.



NADÈGE JULLIAN
Professeure des universités à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires.

DURÉE
4 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSIONS
Date 1 : 25/03 (09h-13h)
Date 2 : 3/11 (09h-13h)

TARIF
400€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ INSCRIPTION

Le mot de la responsable de formation
NADÈGE JULLIAN *« Les opérations affectant la structure du capital social occupent une place centrale dans mon champ d'expertise. Cette formation en étudie les mécanismes, les conditions de réalisation et les principaux points de vigilance. »*

FORMATION FLASH

LES CESSIONS DE DROITS SOCIAUX

La cession de parts sociales ou d'actions suppose d'articuler négociation contractuelle, règles propres à la forme sociale et formalités d'opposabilité. La formation suit les étapes de l'opération, de la phase préparatoire à sa réalisation, et examine les principaux risques susceptibles d'en affecter la validité ou l'exécution.

→ *Les objectifs*

• Structurer et séquencer une cession de parts ou d'actions, de la lettre d'intention au closing
• Sécuriser la négociation : promesses, conditions suspensives, fixation du prix et compléments de prix
• Maîtriser le formalisme propre à chaque forme sociale, y compris les nouveautés 2026 pour les sociétés à prépondérance immobilière
• Prévenir le contentieux post-cession (dol, prix, garanties)

→ *Les compétences visées*

• Conduire une cession de droits sociaux en séquençant la négociation, les autorisations et les formalités requises

• Rédiger les stipulations essentielles en évaluant les risques liés au prix, au consentement et aux garanties.

→ *Le + de la formation*

Une approche chronologique de la cession, enrichie des nouvelles exigences applicables aux participations dans certaines personnes morales à prépondérance immobilière.



NADÈGE JULLIAN
Professeure des universités à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires.

DURÉE
4 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSIONS
Date 1 : 23/04 (09h-13h)
Date 2 : 15/11 (09h-13h)

TARIF
400€

PRÉREQUIS
Connaissances de base en droit des sociétés

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation
NADÈGE JULLIAN *« Les principales opérations affectant le capital social appellent une lecture qui associe rigueur scientifique et compréhension des difficultés rencontrées en pratique. Cette double perspective guide mon analyse des cessions de droits sociaux et des enjeux propres à leur réalisation. »*

FORMATION FLASH

LES COMPTES COURANTS D'ASSOCIÉS

Instrument fréquent de financement de la société, le compte courant d'associé obéit à un régime distinct de celui des apports en capital. Cette formation en étudie la constitution, la rémunération et le remboursement, puis examine son traitement lors d'une cession, de difficultés de l'entreprise ou du décès de son titulaire. Elle met en évidence les principaux points de vigilance juridiques, fiscaux et comptables.

→ *Les objectifs*

• Qualifier juridiquement le compte courant et sécuriser sa documentation (convention, intérêts, blocage)
• Maîtriser le régime du remboursement et ses aménagements
• Traiter le compte courant dans les situations sensibles : cession de titres, difficultés de l'entreprise, décès de l'associé
• Identifier les incidences fiscales et comptables à signaler

→ *Les compétences visées*

• Qualifier le régime juridique du compte courant d'associé et sécuriser ses modalités de fonctionnement.

• Analyser les incidences du compte courant d'associé dans les opérations affectant la société et les situations sensibles.

→ *Le + de la formation*

Le compte courant est étudié au-delà de son fonctionnement ordinaire, jusque dans les situations où sa qualification ou son remboursement devient litigieux.



NADÈGE JULLIAN
Professeure des universités à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires.

DURÉE
4 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSIONS
Date 1 : 21/04 (9h-13h)
Date 2 : 24/11 (9h-13h)

TARIF
400€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation
NADÈGE JULLIAN *« Mes recherches sur les relations entre associés trouvent un prolongement naturel dans l'étude des comptes courants. Cette formation aborde ainsi le financement de la société sous l'angle des liens juridiques qui unissent l'associé à celle-ci. »*

FORMATION FLASH

USUFRUIT DE DROITS SOCIAUX : ANTICIPER LES DIFFICULTÉS

Le démembrement de droits sociaux implique une répartition spécifique des prérogatives entre usufruitier et nu-propriétaire. Cette formation présente le cadre juridique applicable à l'usufruit de parts et actions, ainsi que ses incidences sur le droit de vote, les distributions et les opérations sociales. Elle permet d'identifier les modalités d'aménagement du démembrement et les principaux enjeux juridiques et fiscaux associés.

→ *Les objectifs*

- Maîtriser la répartition des prérogatives entre usufruitier et nu-propriétaire (vote, dividendes, information)
- Rédiger les aménagements statutaires et conventionnels sécurisant le démembrement
- Anticiper le sort du démembrement dans les opérations sociales (distribution de réserves, augmentation de capital, cession)
- Identifier les enjeux fiscaux et patrimoniaux à signaler

→ *Les compétences visées*

- Identifier et analyser les prérogatives respectives de l'usufruitier et du nu-propriétaire dans le cadre du démembrement de droits sociaux.

- Sécuriser les aménagements statutaires et conventionnels ainsi que les opérations sociales affectant des titres démembrés.

→ *Le + de la formation*

Une articulation concrète du droit de vote, des distributions, du quasi-usufruit et du report du démembrement lors des principales opérations sociales.



NADÈGE JULLIAN
Professeure des universités à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires.

DURÉE
4 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSIONS
Date 1 : 05/05 (9h-13h)
Date 2 : 01/12 (9h-13h)

TARIF
400 €

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ INSCRIPTION

Le mot de la responsable de formation

NADÈGE JULLIAN *« Le démembrement de droits sociaux se situe au croisement du droit des sociétés et des opérations juridiques qui en organisent la pratique. Durant cette demi-journée, j'en examine les différentes modalités d'aménagement ainsi que les enjeux juridiques et fiscaux qui en découlent. »*

FORMATION FLASH

ANTICIPER LE DÉCÈS DE L'ASSOCIÉ ET DU DIRIGEANT

Le décès d'un associé ou d'un dirigeant soulève des enjeux majeurs de continuité et de transmission.
Cette formation examine le devenir des titres sociaux et les prérogatives des héritiers.
L'organisation de la gouvernance est abordée à la lumière des exigences successorales.
Les dispositifs juridiques, patrimoniaux et assurantiels complètent cette approche pour préserver les intérêts de l'entreprise et des proches.

→ *Les objectifs*

• Auditer statuts et pactes au prisme du décès : sort des titres, agrément des héritiers, continuation de la société
• Organiser la continuité de la direction (vacances des fonctions, mandats, délégations)
• Articuler droit des sociétés et droit des successions : indivision, démembrement successoral, mandat à effet posthume
• Mettre en place les outils patrimoniaux et assurantiels de protection

→ *Les compétences visées*

• Analyser les conséquences du décès d'un associé ou d'un dirigeant sur les titres sociaux et le fonctionnement de la société.
• Identifier et mobiliser les outils juridiques, patrimoniaux et assurantiels permettant d'anticiper les situations liées au décès.

→ *Le + de la formation*

Une approche croisée de la continuité capitalistique et managériale, depuis le sort des titres jusqu'au financement de leur éventuel rachat.



NADÈGE JULLIAN
Professeure des universités à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires.

DURÉE
4 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSIONS
Date 1 : 18/05 (9h-13h)
Date 2 : 08/12 (9h-13h)

TARIF
400€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation
NADÈGE JULLIAN *« L'expertise que j'ai développée en droit des sociétés permet d'appréhender les effets du décès dans leurs différentes dimensions. Elle est ici mise au service de l'anticipation de ses conséquences sur les titres, la gouvernance et la continuité sociale. »*

FORMATION FLASH

LA SAS : LIBERTÉ STATUTAIRE ET POINTS DE VIGILANCE

La liberté statutaire qui caractérise la SAS offre de nombreuses possibilités d'organisation mais expose également les rédacteurs à des difficultés particulières. Cette formation étudie les règles relatives à la direction, aux décisions collectives et au contrôle du capital, ainsi que les principales clauses sensibles. Elle éclaire les choix de rédaction à la lumière des évolutions législatives et jurisprudentielles récentes.

→ *Les objectifs*

- Exploiter la liberté statutaire de la SAS sans franchir ses limites légales et jurisprudentielles
- Rédiger les clauses sensibles : direction, décisions collectives, exclusion, agrément, inaliénabilité
- Sécuriser les décisions collectives au regard des règles de majorité et du nouveau régime des nullités
- Comparer la SAS aux formes concurrentes (SARL, SA) pour le conseil au client

→ *Les compétences visées*

- Rédiger les principales clauses statutaires régissant l'organisation et le fonctionnement d'une SAS.
- Apprécier les incidences juridiques des mécanismes de contrôle du capital et des évolutions récentes du régime de la SAS.

→ *Le + de la formation*

Une formation de rédaction statutaire qui relie liberté d'organisation, clauses de contrôle du capital et nouveau régime des nullités.



NADÈGE JULLIAN
Professeure des universités à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires.

DURÉE
4 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSIONS
Date 1 : 26/05 (9h-13h)
Date 2 : 13/12 (9h-13h)

TARIF
400€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation

NADÈGE JULLIAN *« La liberté statutaire propre à la SAS constitue un terrain privilégié d'application du droit des sociétés. J'étudie dans cette formation les possibilités d'organisation qu'elle offre et les limites qui encadrent leur mise en œuvre. »*

FORMATION FLASH

LA TRANSMISSION INTRAFAMILIALE DE L'ENTREPRISE

La transmission intrafamiliale de l'entreprise suppose de coordonner les choix juridiques, patrimoniaux et financiers avec les objectifs de la famille et les besoins de l'activité. Cette formation présente les principaux instruments mobilisables, leur articulation avec la gouvernance familiale et les conditions de leur mise en œuvre. Elle envisage l'opération dans toutes ses étapes, du diagnostic préalable à l'organisation de la continuité de l'entreprise

→ *Les objectifs*

• Bâtir une stratégie de transmission familiale : diagnostic, calendrier, gouvernance
• Mobiliser les outils juridiques : donation-partage, démembrement, holding familiale, société civile
• Identifier les conditions et points de vigilance du pacte Dutreil (dimension fiscale signalée)
• Sécuriser l'opération : financement, soulte, garanties, rescrit

→ *Les compétences visées*

• Élaborer une stratégie de transmission intrafamiliale en identifiant les outils juridiques et patrimoniaux adaptés.

• Sécuriser les opérations de transmission en maîtrisant les enjeux liés à la gouvernance, au financement et au pacte Dutreil.

→ *Le + de la formation*

Une lecture séquencée de la transmission, du diagnostic initial à la gouvernance post-opération, qui rend lisible l'articulation des différents outils.



NADÈGE JULLIAN
Professeure des universités à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires.

DURÉE
4 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSIONS
Date 1 : 02/06 (9h-13h)
Date 2 : 15/12 (9h-13h)

TARIF
400€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation
NADÈGE JULLIAN *« L'organisation de la transmission et de la continuité de l'entreprise familiale mobilise pleinement mon expertise des mécanismes sociétaires. Cette formation permet d'en examiner les instruments et leur articulation avec les opérations juridiques qui structurent la vie de la société. »*

FORMATION FLASH

ACTUALISATION EN DROIT DES SOCIÉTÉS

Le droit des sociétés se transforme au rythme des réformes et des décisions qui en précisent l'application. Cette formation propose une lecture hiérarchisée des évolutions récentes, afin d'en éclairer la portée et d'en mesurer les conséquences sur les actes, les décisions et les pratiques professionnelles.

→ *Les objectifs*

• Effectuer un panorama sélectif des principaux faits marquants en droit des sociétés.

→ *Les compétences visées*

• Analyser les évolutions législatives et jurisprudentielles récentes en droit des sociétés en identifiant leurs fondements, leur portée et leurs implications afin d'en assurer une interprétation conforme aux exigences de la pratique professionnelle.

• Évaluer les incidences concrètes des évolutions du droit des sociétés sur les pratiques professionnelles en mobilisant une analyse juridique contextualisée afin d'adapter les stratégies, les décisions et les actes réalisés dans un objectif de sécurisation juridique.

→ *Le + de la formation*

Une analyse ciblée des évolutions récentes du droit des sociétés, en mettant l'accent sur leurs implications pratiques. Cette formation offre aux professionnels d'actualiser leurs connaissances et de sécuriser l'application des nouvelles règles dans leur activité.



EMMANUEL CORDELIER
Avocat et professeur des universités à l'INU Champollion d'Albi, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires. Il est spécialisé en droit des sociétés. En 2025, paraît son ouvrage *Regard critique sur l'exclusion de l'associé*

DURÉE
4 heures

MODALITÉS
Présentiel / Distanciel

SESSIONS
Date 1 : 20/05
(9h-13h) - Présentiel
Date 2 : 02/12
(9h-13h) - Distanciel

TARIF
400€

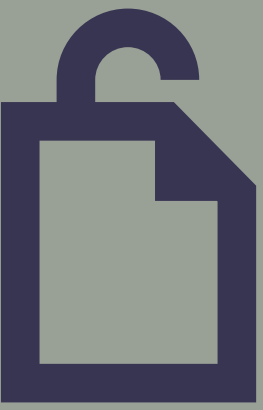
PRÉREQUIS
Pas de prérequis

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ INSCRIPTION

Le mot du responsable de formation

EMMANUEL CORDELIER *« J'enseigne le droit des sociétés et en éprouve également les règles dans ma pratique d'avocat, confrontant ainsi l'analyse scientifique aux réalités de la matière. Après avoir consacré ma thèse à l'abus en droit des sociétés, je mobilise ce double regard pour apprécier la portée des évolutions législatives et jurisprudentielles récentes. »*



DROIT ÉCONOMIQUE & PROTECTION DE L'ENTREPRISE

ENTRE LIBERTÉ DES ÉCHANGES ET DISCIPLINE DU MARCHÉ : CONTRATS, CONCURRENCE, RÉSEAUX ET PROTECTION DES INTÉRÊTS DE L'ENTREPRISE

CONTACT Sarah Maurel
→ 05 61 12 86 07 - *eeduplus@ut-capitole.fr*

→ **INSCRIPTION**
https://executive-education.ut-capitole.fr/eeduplus

FORMATION COURTE

MAÎTRISER LE DROIT DES RELATIONS COMMERCIALES AGRICOLES

Le droit des relations commerciales agricoles encadre l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production à la distribution des denrées agricoles. Cette formation permet d'en comprendre les mécanismes juridiques essentiels, tant pour les relations amont que pour les relations aval. Elle met en perspective les évolutions législatives et jurisprudentielles récentes afin d'en mesurer les enjeux économiques et sectoriels.

→ *Les objectifs*

• Présenter le cadre juridique des relations commerciales se rapportant à la production, à la transformation et à la distribution de denrées agricoles.
• Éclairer les actualités législatives et jurisprudentielles dans le domaine.

→ *Les compétences visées*

• Analyser l'environnement juridique des relations commerciales agricoles en identifiant les règles applicables aux relations contractuelles de l'amont et de l'aval, les mécanismes d'organisation européenne des marchés ainsi que les dispositifs de lutte contre les pratiques commerciales déloyales, afin d'évaluer leurs impacts sur l'équilibre de la chaîne d'approvisionnement, la protection du revenu agricole et la satisfaction des exigences liées à une alimentation saine, durable et accessible.

→ *Le + de la formation*

• Une approche transversale des relations commerciales agricoles, articulant droit des contrats, droit rural, droit de la distribution et régulation sectorielle. Une expertise dédiée aux professionnels qui appréhendent les évolutions législatives et jurisprudentielles et leurs implications pratiques.



LUCAS BETTONI
Maître de conférences HDR en droit privé à l'INU Champollion d'Albi, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires.
Il est spécialiste en encadrement juridique des relations commerciales agricoles.

DURÉE
Journée - 7 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSION(S)
Date 1 : 05/04
(9h-12h30 & 14h-17h30)
Date 2 : 08/10
(9h-12h30 & 14h-17h30)

TARIF
700€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Professionnels : professionnels de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la distribution, ainsi que leurs conseils juridiques et les magistrats.
Etudiants : de 2ème cycle

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot du responsable de formation

LUCAS BETTONI *« Auteur de nombreux travaux en droit de la concurrence et de la distribution, j'ai développé une expertise particulière dans l'encadrement juridique des relations commerciales agricoles. Elle trouve son prolongement dans cette formation consacrée aux rapports qui structurent la chaîne agricole, de la production à la distribution. J'ai également rédigé sur ce sujet, Le guide des relations commerciales agricoles, parut en 2026 aux éditions Dalloz. »*

FORMATION COURTE

LES MODES DE RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

Qu'elle procède de l'employeur, du salarié ou d'un accord entre les parties, la rupture du contrat de travail engage des régimes, des procédures et des conséquences distincts. Cette formation permet d'identifier les différents modes de rupture, d'en comprendre les conditions de mise en œuvre et les conséquences pour les parties. Elle fournit des repères concrets pour sécuriser les pratiques professionnelles, anticiper les risques contentieux et adopter les bons réflexes en cas de conflit.

→ *Les objectifs*

• Identifier les différents modes de rupture du contrat de travail, comprendre leur régime juridique, et leurs enjeux pratiques.
• Identifier les erreurs à éviter, anticiper les contentieux et apprendre à réagir en cas de conflit.

→ *Les compétences visées*

• Sélectionner et mettre en œuvre le mode de rupture du contrat de travail le plus adapté à la situation rencontrée, en garantissant la conformité de la procédure aux dispositions légales, conventionnelles et jurisprudentielles.
• Analyser les conditions de rupture du contrat de travail afin d'identifier les droits, les obligations et les voies de recours mobilisables pour préserver ses intérêts.

→ *Le + de la formation*

Cette formation associe apports juridiques, études de cas et mises en situation pour favoriser une appropriation concrète des règles applicables. Elle s'appuie sur l'intelligence artificielle pour construire des cas pratiques en temps réel. Les participants repartent avec des solutions directement mobilisables dans leur pratique professionnelle.



PAULINE FLEURY
Docteure en droit privé et sciences criminelles, enseignante chercheuse contractuelle à l'Université Bretagne Sud, au sein du Lab-LEX.

DURÉE
Journée - 7 heures

MODALITÉS
Présentiel & Distanciel

SESSION(S)
(09h-13h-14h-17h)
Date 1 : 03/05/27
Présentiel
Date 2 : 10/05/27
Distanciel
Date 3 : 06/09/27
Présentiel
Date 4 : 13/09/27
Distanciel

TARIF
700 €

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Étudiants disposant de bases en droit du travail

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation

PAULINE FLEURY *« Mes recherches interrogent le droit du travail à partir des libertés fondamentales et des droits et obligations de l'employeur. Ma thèse, consacrée aux droits et libertés fondamentaux de l'employeur, approfondit les équilibres qui structurent la relation de travail. Ce cadre de recherche conduit à replacer la rupture du contrat dans les équilibres plus larges qui structurent la relation de travail. »*

FORMATION FLASH

LE DROIT DE LA CONCURRENCE APPLIQUÉ AUX RÉSEAUX DE DISTRIBUTION

Le droit de la concurrence encadre étroitement l'organisation et le fonctionnement des réseaux de distribution. Cette formation permet d'identifier les principales contraintes applicables aux contrats de distribution et d'en mesurer les conséquences pratiques. Elle apporte les clés pour sécuriser les pratiques contractuelles au regard des règles relatives aux pratiques anticoncurrentielles, aux concentrations et aux pratiques restrictives de concurrence.

→ *Les objectifs*

• Comprendre les contraintes que le droit de la concurrence (interdiction des pratiques anticoncurrentielles, contrôle des concentrations d'entreprise) fait supporter aux réseaux de distribution (franchise, distribution exclusive, distribution libre, distribution sélective) du point de vue de leur organisation et de leur fonctionnement.
• Connaître les actualités législatives et jurisprudentielles en la matière.

→ *Les compétences visées*

• Analyser l'application du droit de la concurrence au sein des réseaux de distribution en identifiant les contraintes juridiques relatives aux pratiques anticoncurrentielles, aux opérations de concentration et aux pratiques restrictives de concurrence, afin d'évaluer leurs impacts sur l'organisation et le fonctionnement des relations entre les acteurs du réseau.
• Sécuriser les contrats de distribution en intégrant les exigences du droit de la concurrence applicables aux relations commerciales afin de prévenir les risques de non-conformité et de garantir la validité juridique des pratiques contractuelles mises en œuvre.

→ *Le + de la formation*

Cette formation flash propose une lecture pratique des principaux mécanismes du droit de la concurrence applicables aux réseaux de distribution. Elle permet de mieux appréhender les incidences des évolutions législatives et jurisprudentielles sur la rédaction, l'exécution et la sécurisation des contrats de distribution.



LUCAS BETTONI
Maître de conférences HDR en droit privé à l'INU Champollion, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires.

GÉRARD JAZOTTES
Professeur des Universités à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires.

DURÉE
3 heures

MODALITÉS
Distanciel

SESSION(S)
Date 1 : 02/02 (17h-20h)
Date 2 : 28/09 (17h-20h)

TARIF
300€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Avocats, juristes d'entreprise, magistrats, étudiants de 2ème cycle

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot des responsables de la formation
LUCAS BETTONI & GÉRARD JAZOTTES « *Nous apportons ici notre expertise en droit de la concurrence appliqué aux réseaux de distribution. Dans cette formation, nous accompagnons les professionnels dans l'analyse des pratiques anticoncurrentielles et restrictives de concurrence, la sécurisation des contrats de distribution et la mise en conformité des réseaux (franchise, distribution exclusive ou sélective) avec les règles de concurrence applicables.* »

FORMATION FLASH

LA PROTECTION DE L'ENTREPRISE PAR L'ACTION EN CONCURRENCE DÉLOYALE

L'action en concurrence déloyale constitue un outil essentiel de protection de l'entreprise face aux comportements susceptibles de porter atteinte à leurs intérêts économiques. Cette formation permet d'en maîtriser le régime juridique, d'en comprendre les conditions de mise en œuvre et d'appréhender les principaux enjeux contentieux afin de sécuriser la défense des droits de l'entreprise.

→ *Les objectifs*

• Maîtriser les conditions et le régime de l'action en concurrence déloyale afin de protéger au mieux les intérêts de l'entreprise en choisissant le moyen de protection adapté.

→ *Les compétences visées*

• Qualifier juridiquement des pratiques concurrentielles afin d'identifier les situations susceptibles de constituer des actes de concurrence déloyale, en mobilisant les critères légaux, la jurisprudence et les circonstances de l'espèce.

• Élaborer une stratégie juridique adaptée pour prévenir, faire cesser ou sanctionner un acte de concurrence déloyale, en sélectionnant les moyens de défense et les actions contentieuses ou précontentieuses les plus appropriés.

→ *Le + de la formation*

Fondée sur l'analyse de l'actualité jurisprudentielle, cette formation propose une approche opérationnelle permettant d'identifier les principaux actes de concurrence déloyale, de les distinguer de l'action en contrefaçon et de construire une stratégie contentieuse adaptée aux situations rencontrées.



LUCAS BETTONI
Maître de conférences HDR en droit privé à l'INU Champollion, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires.

GÉRARD JAZOTTES
Professeur des Universités à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires.

DURÉE
2 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSION(S)
Date 1 : 03/03 (18h-20h)
Date 2 : 09/11 (18h-20h)

TARIF
200€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Avocats, juristes d'entreprise, magistrats, étudiants de 2ème cycle

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ INSCRIPTION

Le mot des responsables de la formation

LUCAS BETTONI & GÉRARD JAZOTTES « *Nos enseignements et nos travaux s'inscrivent dans le champ du droit des affaires et du droit économique, dont nous suivons les évolutions législatives et jurisprudentielles. Nous apportons notre expertise en droit de la concurrence appliqué aux réseaux de distribution. Dans cette formation, nous accompagnons les professionnels dans l'analyse des pratiques anticoncurrentielles et restrictives de concurrence, la sécurisation des contrats de distribution et la mise en conformité des réseaux (franchise, distribution exclusive ou sélective) avec les règles de concurrence applicables.*»

FORMATION FLASH

LES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION SOUS LA MENACE DU DROIT SOCIAL

Le développement des réseaux de distribution s'accompagne d'interactions de plus en plus étroites avec le droit social, faisant émerger des problématiques juridiques complexes pour les têtes de réseau comme pour les distributeurs. La maîtrise des mécanismes de requalification constitue désormais un enjeu majeur dans la structuration et la gestion des relations au sein des réseaux.

→ *Les objectifs*

• Présenter les règles du droit social susceptibles de s'appliquer aux réseaux de distribution (franchise, concession, distribution sélective, commission-affiliation etc.) : co-emploi, reclassement, requalification du contrat de distribution en contrat de travail, application au distributeur du statut de gérant de succursale.

→ *Les compétences visées*

• Évaluer l'exposition des réseaux de distribution aux risques d'application du droit social en identifiant les situations susceptibles d'entraîner une requalification juridique ainsi que leurs conséquences pour les têtes de réseau et les distributeurs, afin d'anticiper les impacts sociaux, économiques et juridiques sur les relations entre les parties.

• Sécuriser les relations contractuelles au sein des réseaux de distribution en mobilisant les mécanismes contractuels et les stratégies contentieuses adaptés aux risques de requalification, afin de prévenir les litiges et de préserver la conformité juridique des relations entre têtes de réseau et distributeurs.

→ *Le + de la formation*

L'analyse croisée du droit de la distribution et du droit social, nourrie par la jurisprudence récente, conduit à une compréhension approfondie des risques de requalification et des conditions de sécurisation juridique des réseaux de distribution.



LUCAS BETTONI
Maître de conférences HDR en droit privé à l'INU Champollion, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires.

SÉBASTIEN RANC
Maître de conférences HDR en droit privé à l'université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires

DURÉE
3 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSION(S)
Date 1 : 20/01 (17h-20h)
Date 2 : 23/11 (17h-20h)

TARIF
300 €

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Avocats, juristes d'entreprise, magistrats, étudiants de 2ème cycle

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot d'un des responsables de la formation

LUCAS BETTONI *« Notre approche permet d'identifier les situations dans lesquelles les règles du droit social sont susceptibles de s'appliquer aux relations de distribution, d'en évaluer les risques juridiques et d'en mesurer les conséquences pratiques. Nous apportons ainsi aux professionnels les clés pour anticiper ces enjeux et sécuriser leurs pratiques et adapter leurs contrats. »*



ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

DE LA DÉTECTION PRÉCOCE À LA RESTRUCTURATION : PRÉVENIR, NÉGOCIER ET CONCILIER LES INTÉRÊTS POUR PRÉSERVER L'ACTIVITÉ

CONTACT Sarah Maurel
→ 05 61 12 86 07 - *eeduplus@ut-capitole.fr*

→ **INSCRIPTION**
https://executive-education.ut-capitole.fr/eeduplus

FORMATION COURTE

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Par son approche progressive et pédagogique des fondamentaux du droit des entreprises en difficulté, cette formation permet de découvrir les grands principes du droit des entreprises en difficulté : sa logique d'ensemble, ses objectifs ainsi que ses principales procédures de prévention et de traitement. Elle donne aux participants les repères indispensables pour identifier, dans un contexte professionnel, les enjeux propres à une entreprise en difficulté.

→ *Les objectifs*

• Comprendre la logique d'ensemble du droit des entreprises en difficulté et les choix opérés par le législateur
• Identifier les principales procédures de prévention et de traitement (amiables et judiciaires) et leurs conditions d'ouverture
• Lors de leur déroulement, appréhender la situation du débiteur et des créanciers, ainsi que les issues possibles des procédures

→ *Les compétences visées*

• Identifier les principales procédures de prévention et de traitement des difficultés des entreprises, en repérant leurs conditions d'ouverture, leurs objectifs et leurs modalités de mise en œuvre, afin de situer une entreprise en difficulté dans un contexte professionnel.
• Appréhender le déroulement des procédures de prévention et de traitement des difficultés des entreprises en mobilisant les règles applicables et le rôle des différents acteurs afin de mieux évaluer les enjeux de l'accompagnement juridique des entreprises concernées.

→ *Le + de la formation*

Une présentation claire et progressive des notions essentielles, pensée pour un public non spécialiste. A l'issue de cette formation, chacun disposera des repères indispensables pour comprendre et situer les procédures du droit des entreprises en difficulté, facilitant leur mise en œuvre dans un contexte professionnel.



HÉLÈNE POUJADE
Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires.

DURÉE
Journée - 7 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSION(S)
Date 1 : 19/04/27
(9h-12h30 & 13h30-17h)
Date 2 : 17/11/27
(9h-12h30 & 13h30-17h)

TARIF
700€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Professionnels confrontés aux situations de fragilité des entreprises
Étudiants : étudiants de niveau L3/M1 découvrant la matière.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation

HÉLÈNE POUJADE *« Le droit des entreprises en difficulté occupe une place importante dans mon activité, tant dans sa transmission que dans l'étude de ses mécanismes. Mes recherches portent notamment sur la prévention des difficultés et sur les plans de restructuration destinés à assurer la pérennité de l'activité.Cette double expérience, pédagogique et scientifique, me permet de transmettre les fondamentaux de la matière avec clarté, en les rendant accessibles à un public non spécialiste.»*

FORMATION COURTE

ACTUALITÉS DES CLASSES DE PARTIES AFFECTÉES

NIVEAU INTERMÉDIAIRE/EXPERT

Consacrée aux classes de parties affectées, mécanisme central de la réforme du droit des entreprises en difficulté issue de la transposition de la directive européenne du 20 juin 2019, cette formation propose une analyse approfondie du cadre juridique applicable : conditions de constitution des classes, règles de vote et d'adoption du plan de restructuration, contrôle du best interest test et de la règle dite de priorité absolue.

Elle s'appuie sur les apports les plus récents de la jurisprudence pour éclairer les points de tension et les stratégies contentieuses envisageables.

→ *Les objectifs*

• Maîtriser le régime juridique des classes de parties affectées et les règles de leur constitution.
• Maîtriser les règles d'adoption du plan en présence des classes de parties affectées, notamment le best interest test et la règle de priorité absolue.
• Analyser les apports jurisprudentiels les plus récents et anticiper les points de contentieux.

→ *Les compétences visées*

• Analyser les conditions de constitution et de fonctionnement des classes de parties affectées en mobilisant les règles juridiques applicables aux procédures de restructuration des entreprises en difficulté afin d'en sécuriser la mise en œuvre.
• Déterminer les modalités d'adoption du plan de restructuration impliquant les classes de parties affectées en appliquant les règles relatives aux mécanismes de vote et aux conditions de validation des décisions collectives.

→ *Le + de la formation*

Une formation pointue, construite autour des apports jurisprudentiels les plus récents sur les classes de parties affectées, pour anticiper les points de tension et sécuriser la stratégie contentieuse dans les restructurations les plus complexes.



HÉLÈNE POUJADE
Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires.

DURÉE
4 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSION(S)
Date 1 : 19/03/27 (9h-13h)
Date 2 : 21/10/27 (9h-13h)

TARIF
400€

PRÉREQUIS
Solides connaissances en procédures collectives.

PUBLIC CIBLE
Avocats et juristes d'affaires, administrateurs et mandataires judiciaires, magistrats consulaires et conseils financiers
Étudiants de Master 1 ou 2

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ INSCRIPTION

Le mot de la responsable de formation

HÉLÈNE POUJADE *« Les plans de restructuration, auxquels je consacre une part essentielle de mes recherches, m'ont conduite à approfondir le mécanisme des classes de parties affectées. Identifiée sur ces questions dans les milieux universitaire et professionnel, je publie régulièrement dans des revues spécialisées. Cette maîtrise scientifique, enrichie d'une connaissance fine des pratiques, permet d'examiner les évolutions récentes du dispositif et les difficultés que soulève sa mise en œuvre. »*

FORMATION FLASH

BIENS COMMUNS, BIENS INDIVIS ET PROCÉDURES COLLECTIVES

La défaillance d'un propriétaire soulève des difficultés particulières lorsque les biens concernés sont détenus en indivision ou relèvent de la communauté entre époux. Cette formation met en relation les règles de l'appropriation plurale et celles du droit des entreprises en difficulté. Elle permet de qualifier les situations rencontrées, d'en déterminer le régime juridique et d'en mesurer les conséquences pour le débiteur, les coïndivisaires, le conjoint et les créanciers.

→ *Les objectifs*

• Revenir sur la distinction : biens communs – biens indivis.
• Permettre d'acquérir des compétences transversales en droit des biens et droit des entreprises en difficulté.
• Maîtriser les règles applicables à la confrontation des biens qui font l'objet d'une appropriation plurale, d'une part, et le droit des procédures collectives, d'autre part.

→ *Les compétences visées*

• Qualifier les situations d'appropriation plurale des biens (communauté entre époux ou indivision) confrontées à la défaillance d'un propriétaire afin de déterminer le régime juridique applicable et les conséquences patrimoniales pour les parties concernées.

• Analyser l'articulation entre les régimes des biens communs, des biens indivis et le droit des entreprises en difficulté afin d'identifier les règles applicables et de sécuriser le traitement juridique des situations patrimoniales complexes.

→ *Le + de la formation*

Une approche transversale associant droit des biens, régimes matrimoniaux et droit des entreprises en difficulté, complétée par l'étude de situations pratiques permettant d'identifier les solutions juridiquement adaptées.



SABRINA DELRIEU
Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires. Auteur d'une thèse sur l'« Indivision et procédures collectives » (2006), spécialiste de l'indivision et du droit des entreprises en difficulté.

DURÉE
3 heures

MODALITÉS
Mixte

SESSION(S)
08/03 (14h30 - 17h30)

TARIF
300€

PRÉREQUIS
Maîtriser le droit des entreprises en difficulté

PUBLIC CIBLE
Avocats, juristes d'entreprise, magistrats, étudiants de niveau Master.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation

SABRINA DELRIEU *« Mes travaux portent sur l'articulation entre droit des biens et droit des entreprises en difficulté. J'ai consacré ma thèse, soutenue en 2006, à l'articulation entre l'indivision et les procédures collectives. Cette recherche nourrit l'analyse des conséquences de la défaillance d'un propriétaire sur les biens détenus en indivision ou relevant de la communauté de biens entre époux. »*

FORMATION FLASH

COPROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE EN DIFFICULTÉ

Les difficultés d'une copropriété immobilière peuvent compromettre son fonctionnement, le financement des charges et la conservation de l'immeuble. Cette formation présente les dispositifs permettant de détecter les premiers signes de fragilité, d'en prévenir l'aggravation et d'organiser leur traitement dans le cadre de la loi du 10 juillet 1965. Elle examine les conditions de mobilisation des différentes procédures et le rôle des acteurs appelés à intervenir.

→ *Les objectifs*

• Faire connaître la réglementation visant à détecter, prévenir et traiter les difficultés des copropriétés des immeubles bâtis (loi du 10 juillet 1965).

→ *Les compétences visées*

• Identifier les règles et procédures applicables à la prévention et au traitement des difficultés des copropriétés immobilières.

• Analyser la situation juridique, financière et organisationnelle d'une copropriété afin d'identifier les facteurs de fragilité et de mobiliser les dispositifs de prévention ou de traitement adaptés.

• Sélectionner et mettre en œuvre la procédure juridique la plus adaptée à la situation d'une copropriété en difficulté, en garantissant le respect du cadre légal et des intérêts des parties prenantes.

→ *Le + de la formation*

Une lecture ordonnée des dispositifs propres aux copropriétés en difficulté, depuis la détection des premiers déséquilibres jusqu'à la mise en œuvre des mesures de traitement, appuyée sur des situations concrètes.



SABRINA DELRIEU
Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires. Auteur d'une thèse sur l'« Indivision et procédures collectives » (2006), spécialiste de l'indivision et du droit des entreprises en difficulté.

DURÉE
3 heures

MODALITÉ
Mixte

SESSION(S)
Date 1 : 22/03/27
(14h30-17h30)

TARIF
300€

PRÉREQUIS
Avoir les bases
en droit des biens

PUBLIC CIBLE
Administrateurs judiciaires inscrits sur la liste des administrateurs judiciaires
Étudiants : niveau L3

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ INSCRIPTION

Le mot de la responsable de formation
SABRINA DELRIEU *« Mon expertise me conduit à étudier les mécanismes de prévention et de traitement applicables aux situations d'indivision en général et, en particulier, aux copropriétés immobilières confrontées à des difficultés juridiques, financières ou organisationnelles. »*

FORMATION FLASH

ACTUALITÉS LÉGISLATIVES ET JURISPRUDENTIELLES

Structurée autour des procédures amiables et judiciaires du Livre VI du Code de commerce, cette formation propose une analyse actualisée des étapes clés (ouverture / déroulement / issues) offertes aux chefs d'entreprises pour prévenir, sinon traiter, leurs difficultés. Elle intègre les évolutions législatives et jurisprudentielles les plus récentes et met en lumière les mécanismes mobilisables pour optimiser l'accompagnement juridique des entreprises et de leurs dirigeants.

→ *Les objectifs*

• Disposer d'une analyse approfondie des dispositifs de prévention et de traitement des difficultés des entreprises, actualisée au regard des récentes évolutions législatives et jurisprudentielles.

→ *Les compétences visées*

• Analyser les procédures amiables et judiciaires de prévention et de traitement des difficultés des entreprises, en mobilisant les conditions d'ouverture, les modalités de déroulement et les règles applicables afin d'adapter l'accompagnement juridique aux enjeux de la situation rencontrée.

• Déterminer les solutions juridiques adaptées et le régime des sanctions applicables en évaluant la situation économique, juridique et procédurale de l'entreprise, afin de sécuriser les choix stratégiques des dirigeants.

→ *Le + de la formation*

Une mise à jour ciblée et opérationnelle des connaissances en droit des entreprises en difficulté, rythmée par des exemples pratiques. Une actualité jurisprudentielle commentée et des temps d'échanges avec les participants.



HÉLÈNE POUJADE
Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires.

DURÉE
4 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSION(S)
Date 1 : 08/04/27 (9h-13h)
Date 2 : 07/12/27 (9h-13h)

TARIF
400€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Professionnels confrontés aux situations de fragilité des entreprises
Étudiants : niveau M1 notamment les étudiants préparant le CRFPA

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation

HÉLÈNE POUJADE *« Spécialiste du droit des affaires, j'ai développé une expertise reconnue en droit des entreprises en difficulté, notamment sur les plans de restructuration. Mes nombreuses publications dans des revues spécialisées témoignent de l'attention que je porte aux évolutions de la matière. Cette double connaissance, universitaire et pratique, nourrit l'analyse des actualités législatives et jurisprudentielles proposée aux professionnels du droit et du chiffre. »*



FISCALITÉ

ANTICIPER DÈS LA CONCEPTION LE RÉGIME FISCAL D'UNE OPÉRATION PATRIMONIALE OU PROFESSIONNELLE, SES OBLIGATIONS DÉCLARATIVES ET LES RISQUES DE CONTRÔLE

CONTACT Sarah Maurel
→ 05 61 12 86 07 - *eeduplus@ut-capitole.fr*

→ **INSCRIPTION**
https://executive-education.ut-capitole.fr/eeduplus

FORMATION COURTE

RÈGLES ET PRATIQUE DE LA FISCALITÉ DES PLUS-VALUES DES PARTICULIERS

La cession d'un actif par un particulier obéit à des règles fiscales qui varient selon la nature du bien et les caractéristiques de l'opération. Cette formation étudie les régimes fiscaux applicables aux plus-values immobilières, mobilières, aux cessions de titres de sociétés et aux actifs numériques. Elle permet d'en déterminer les conséquences déclaratives et financières et d'identifier, dans le respect de la réglementation, les choix adaptés à chaque situation.

→ *Les objectifs*

• Rappeler et approfondir les règles fiscales applicables aux différentes plus-values (immobilières, mobilières, crypto-actifs, titres de société) réalisées par les particuliers afin d'en maîtriser les incidences pratiques et optimiser la situation fiscale du contribuable.

→ *Les compétences visées*

• Appliquer le régime fiscal approprié à la cession d'un actif réalisée par un particulier, en identifiant la nature de l'opération et en déterminant le traitement fiscal opportun conformément à la réglementation en vigueur.

→ *Le + de la formation*

Une lecture comparative des principaux régimes de plus-values privées, complétée par l'étude de cas permettant de traiter les obligations déclaratives, le calcul de l'imposition et les choix fiscaux propres à chaque catégorie d'actifs.



CHARLES-HENRI HARDY
Maître de conférences en droit privé et Sciences criminelles à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires

DURÉE
Journée - 7 heures

MODALITÉS
Présentiel et distanciel

SESSION(S)
Date 1 : 02/03
(9h-12h30 & 14h-17h30)
Présentiel
Date 2 : 05/10
(9h-12h30 & 14h-17h30)
Distanciel

TARIF
700€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Conseillers en gestion de patrimoine, collaborateurs de notaire, avocats
Étudiants : niveau M1 droit ou comptabilité.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot du responsable de formation
CHARLES-HENRI HARDY
« Durant cette journée, je propose une analyse complète et opérationnelle de la fiscalité des plus-values des particuliers et de ses incidences sur les opérations de cession. »

FORMATION COURTE

LES FONDAMENTAUX DES PROCÉDURES FISCALES

Le contrôle fiscal s'inscrit dans un ensemble de procédures d'investigation, de vérification et de rectification soumises à des règles spécifiques. Cette formation en présente l'enchaînement, les pouvoirs de l'administration ainsi que les droits et garanties reconnus au contribuable. Elle fournit les repères nécessaires pour identifier la procédure applicable et accompagner le contribuable au cours des différentes étapes du contrôle.

→ *Les objectifs*

• Rappeler et approfondir les règles juridiques des différentes procédures fiscales à la disposition de l'administration.
• Maîtriser les enjeux ainsi que les garanties associées à ces procédures pour le contribuable.

→ *Les compétences visées*

• Identifier et qualifier les différentes procédures fiscales applicables afin de déterminer les règles pertinentes et d'adapter l'accompagnement du contribuable lors des opérations de contrôle et de rectification.

→ *Le + de la formation*

Une cartographie des procédures fiscales permettant de relier, pour chaque étape du contrôle, les pouvoirs de l'administration, les obligations du contribuable et les garanties susceptibles d'être invoquées.



CHARLES-HENRI HARDY
Maître de conférences en droit privé et Sciences criminelles à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires

DURÉE
Journée - 7 heures

MODALITÉS
Présentiel et distanciel

SESSION(S)
Date 1 : 20/04/27
(9h-12h30 & 14h-17h30)
Présentiel
Date 2 : 23/11/27
(9h-12h30 & 14h-17h30)
Distanciel

TARIF
700€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Avocats, experts-comptables et leurs collaborateurs, juriste d'entreprise
Étudiants : niveau M1 en droit ou en gestion

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot du responsable de formation
CHARLES-HENRI HARDY
« Codirecteur du Master 2 Contentieux fiscal et douanier, je consacre une partie importante de mes enseignements et de mes recherches aux procédures d'investigation, de contrôle, de rectification et de sanction mises en œuvre par l'administration fiscale. Dans cette formation, j'examine le déroulement du contrôle et les garanties reconnues au contribuable à chacune de ses étapes. »

FORMATION FLASH

LA FISCALITÉ DU DIVORCE

Le divorce emporte des conséquences fiscales significatives en matière d'impôt sur le revenu, de plus-values, d'impôt sur la fortune immobilière et de droits d'enregistrement. Cette formation permet d'identifier les règles applicables afin de sécuriser les arbitrages fiscaux liés à la séparation des époux. Elle privilégie une approche concrète fondée sur l'analyse des principales situations rencontrées en pratique.



CHARLES-HENRI HARDY
Maître de conférences en droit privé et Sciences criminelles à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires

→ *Les objectifs*

• Comprendre et maîtriser les règles fiscales applicables en cas de divorce afin de pouvoir réaliser les meilleurs arbitrages en matière d'impôt sur le revenu, d'impôt sur les plus-values ou en droits d'enregistrement auprès des époux se séparant.

→ *Les compétences visées*

• Analyser et appliquer les incidences fiscales liées à une procédure de divorce, en identifiant les conséquences patrimoniales et les régimes d'imposition applicables conformément à la législation fiscale en vigueur.

• Déterminer les modalités d'imposition applicables aux ex-époux après leur séparation et en évaluer les conséquences fiscales au regard de leur situation personnelle et patrimoniale.

→ *Le + de la formation*

Cette formation offre une approche transversale d'une matière à la croisée du droit de la famille, du droit patrimonial et du droit fiscal. Elle apporte des réponses immédiatement mobilisables dans la pratique professionnelle. Les nombreux cas concrets permettent d'identifier les incidences fiscales des différents choix patrimoniaux et d'acquérir des réflexes d'analyse directement applicables.

DURÉE
4 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSION(S)
Date 1 : 04/05 (9h-13h)
Date 2 : 19/10 (9h-13h)

TARIF
400€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Conseillers en gestion de patrimoine, collaborateurs de notaire, avocats

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot du responsable de formation
CHARLES-HENRI HARDY
« Dans cette formation, j'analyse les conséquences fiscales du divorce sur l'imposition des ex-époux, les prestations versées et le partage de leur patrimoine. »

FORMATION FLASH

LA FISCALITÉ DE L'IMMEUBLE MIS EN LOCATION

Le choix du régime fiscal constitue un levier essentiel de la gestion d'un patrimoine immobilier. Cette formation permet de maîtriser les règles fiscales applicables aux immeubles mis en location, qu'il s'agisse de location nue, meublée ou de régimes spécifiques. Elle apporte les clés pour sécuriser les choix fiscaux, en mesurer les incidences et optimiser les stratégies patrimoniales.

→ *Les objectifs*

• Rappeler et approfondir les règles fiscales applicables à l'immeuble affecté à la location afin d'en maîtriser les incidences pratiques et optimiser la situation fiscale des clients.

→ *Les compétences visées*

• Identifier et appliquer les règles fiscales applicables à l'immeuble mis en location, en fonction des caractéristiques de l'opération de location et du régime d'imposition concerné.

• Analyser les options d'arbitrage fiscal en matière d'impôt sur le revenu, d'impôt sur les plus-values immobilières et de TVA afin d'optimiser la situation fiscale dans le respect de la réglementation en vigueur.

→ *Le + de la formation*

Conçue pour répondre aux problématiques rencontrées par les professionnels du patrimoine et de l'immobilier, cette formation compare les principaux régimes fiscaux applicables aux biens mis en location et met en évidence leurs incidences pratiques.



CHARLES-HENRI HARDY
Maître de conférences en droit privé et Sciences criminelles à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires

DURÉE
4 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSION(S)
Date 1 : 23/04 (9h-13h)
Date 2 : 09/11 (9h-13h)

TARIF
400€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Conseillers en gestion de patrimoine, collaborateurs de notaire, avocats, agents immobilier.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ INSCRIPTION

Le mot du responsable de formation
CHARLES-HENRI HARDY
«J'enseigne la fiscalité patrimoniale et consacre également une partie de mes recherches à la fiscalité immobilière et à celle des particuliers. Cette expertise me permet de proposer une lecture claire et opérationnelle des règles applicables aux immeubles mis en location, conciliant exigences juridiques et préoccupations des praticiens.»

FORMATION FLASH

L'ACTUALITÉ DE LA RÉPRESSION EN MATIÈRE FISCALE

La répression en matière fiscale fait l'objet d'évolutions législatives et jurisprudentielles constantes nécessitant une veille régulière. Cette formation propose un panorama des évolutions récentes relatives aux punitions fiscales, incluant les sanctions administratives, pénales et leurs cumuls. En fonction de l'actualité, la formation abordera également la responsabilité des dirigeants et les évolutions récentes en matière de négociation des sanctions. Elle permettra d'identifier et d'évaluer les risques afin d'adapter les stratégies de défense des clients.

→ *Les objectifs*

• Actualiser ses connaissances sur l'état de la législation, de la réglementation et de la jurisprudence en matière de répression fiscale afin de mieux évaluer les risques pour les clients.

→ *Les compétences visées*

• Mobiliser les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles en matière de répression fiscale afin d'évaluer leurs impacts sur les risques encourus par le contribuable et d'élaborer une stratégie de défense pertinente.
• Évaluer les opportunités de défense du contribuable lors de contentieux portant sur les punitions fiscales en mobilisant les règles de procédure et les stratégies juridiques appropriées.

→ *Le + de la formation*

Une veille structurée sur les évolutions de la répression en matière fiscale, mettant en relation les répressions administratives et pénales en matière fiscale, la responsabilité des dirigeants et les possibilités de négociation afin d'éclairer l'évaluation du risque et la stratégie de défense.



CHARLES-HENRI HARDY
Maître de conférences en droit privé et Sciences criminelles à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires

DURÉE
4 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSION(S)
Date 1 : 02/02/27
(9h-13h) - distanciel
Date 2 : 07/09/27
(9h-13h) - distanciel

TARIF
400€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Avocats, experts-comptables, juriste d'entreprise

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot du responsable de formation
CHARLES-HENRI HARDY
« Dans le cadre de la codirection du Master 2 Contentieux fiscal et douanier, je consacre une partie importante de mes enseignements et de mes recherches à la répression en matière fiscale et à ses évolutions. J'assure notamment une chronique juridique sur cette thématique. Cette veille continue me permet de décrypter les dernières actualités législatives et jurisprudentielles dans une perspective résolument opérationnelle. »



ARBITRAGE & MÉDIATION

DE LA COMPRÉHENSION DU CONFLIT AU CHOIX DE SA RÉSOLUTION : ARTICULER NÉGOCIATION, MÉDIATION ET ARBITRAGE, ADAPTER L'INTERVENTION DU TIERS ET PRÉSERVER LA PLACE DES PARTIES

CONTACT Sarah Maurel
→ 05 61 12 86 07 - *eeduplus@ut-capitole.fr*

→ INSCRIPTION
https://executive-education.ut-capitole.fr/eeduplus

CYCLE **HAUTES CONFLICTUALITÉS, FAMILLE ET VULNÉRABILITÉS**

Comprendre les mécanismes de haute conflictualité, adapter l'intervention du médiateur et préserver la place de l'enfant constituent les axes de ce cycle consacré aux situations où le conflit fragilise le processus de médiation.

TARIF 3500€

Ce cycle réunit trois formations courtes, chacune pouvant être suivie indépendamment.

3 FORMATIONS COURTES

- **SESSION 1/3** Haute conflictualité en médiation : comprendre, contenir et intervenir - *2 jours*
- **SESSION 2/3** Situations familiales complexes : place et parole de l'enfant en conflictualités parentales sévères - *4 jours*
- **SESSION 3/3** Médiation, vulnérabilités et protection des personnes - *1 jour*



Cycle hautes conflictualités, famille et vulnérabilités

FORMATION COURTE - SESSION 1/3

HAUTE CONFLICTUALITE EN MÉDIATION : COMPRENDRE, CONTENIR ET INTERVENIR

Certaines situations de médiation se caractérisent par une conflictualité intense, durable ou polarisée. Les positions se rigidifient, les récits deviennent incompatibles, les parties peuvent se disqualifier mutuellement, et le processus amiable risque d'être capté par l'escalade, la défiance ou la recherche de validation d'un récit.

Cette formation de deux jours constitue un module socle pour aborder ensuite, dans une formation complémentaire plus spécialisée, les médiations familiales complexes autour de la place et de la parole de l'enfant en conflictualités parentales sévères.

→ *Les objectifs*

• Identifier les mécanismes d'escalade, de polarisation et de disqualification propres aux situations de haute conflictualité.

• Construire un cadre d'intervention permettant de contenir la dynamique conflictuelle, d'ajuster la posture du médiateur et d'apprécier les conditions de poursuite du processus.

→ *Les compétences visées*

• Analyser une situation de haute conflictualité en identifiant les mécanismes d'escalade, de polarisation, de disqualification et de verrouillage relationnel.

• Adapter sa posture de tiers, son cadre d'intervention et les modalités de conduite de la médiation afin de contenir l'escalade conflictuelle, de préserver les conditions de sécurité relationnelle et d'évaluer la possibilité de poursuivre, de suspendre ou de réorienter le processus amiable.

→ *Le + de la formation*

Un module de perfectionnement consacré aux situations dans lesquelles la dynamique conflictuelle menace le cadre même de la médiation, afin d'apprendre à contenir l'escalade, à préserver la position du tiers et à évaluer les limites du processus amiable.

FRANÇOISE HOUSTY
Codirectrice du DU de médiation : droit et pratiques de la médiation en matière civile, commerciale et sociale et Présidente de l'association DACCORD.

LAURENT IZAC
Maître de conférences à l'Université Toulouse Capitole et codirecteur du diplôme de médiation

DURÉE
2 Journées - 14 heures

MODALITÉ
Présentiel

SESSIONS
Date 1 :
16/03/27-17/03/27
(9h-12h30 & 14h-17h30)

TARIF
1200€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Médiateurs, avocats, juristes, professionnels de l'enfance.
Étudiants ayant acquis les fondamentaux de la médiation et des modes amiables

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ INSCRIPTION

Le mot de la responsable de formation

FRANÇOISE HOUSTY *«La confrontation de la pratique professionnelle et de la réflexion universitaire nourrit notre analyse de la posture du tiers. Elle permet d'appréhender les situations de haute conflictualité dans ce qu'elles imposent au médiateur comme ajustements de son cadre et de son intervention.»*

Cycle hautes conflictualités, famille et vulnérabilités

FORMATION COURTE - SESSION 2/3

SITUATIONS FAMILIALES COMPLEXES : PLACE ET PAROLE DE L'ENFANT EN CONFLICTUALITÉS PARENTALES SEVERES

Certaines séparations parentales s'inscrivent dans une conflictualité sévère où l'enfant peut devenir, malgré lui, l'un des principaux points de cristallisation du conflit. La formation apporte aux professionnels des repères pour intervenir sans l'exposer davantage, préserver sa place et l'accueil de sa parole, tout en respectant ce qui relève du juge ou de l'expertise. Elle aborde les conflits de loyauté, les refus relationnels, les allégations croisées et les risques d'instrumentalisation, ainsi que l'articulation de la médiation avec les autres professionnels concernés.

→ *Les objectifs*

• Comprendre les effets des conflictualités parentales sévères sur la place, la parole et les besoins de l'enfant.
• Apprécier la faisabilité d'une médiation familiale, adapter le cadre d'intervention et l'articuler avec l'action des autres professionnels.

→ *Les compétences visées*

• Analyser les dynamiques de conflictualité parentale sévère, leurs effets sur l'enfant et leurs risques pour la médiation.
• Adapter le cadre afin de préserver la place de l'enfant et de décider de la poursuite, de la suspension ou de la réorientation du processus.

→ *Le + de la formation*

Une approche pluridisciplinaire des conflictualités parentales sévères, attentive à la place et à la parole de l'enfant ainsi qu'aux limites de l'intervention du médiateur.



FRANÇOISE HOUSTY
Codirectrice du DU de médiation : droit et pratiques de la médiation en matière civile, commerciale et sociale et Présidente de l'association DACCORD.
LAURENT IZAC
Maître de conférences à l'Université Toulouse Capitole et codirecteur du diplôme de médiation

DURÉE
4 jours - 28 heures

MODALITÉS
Mixte

SESSIONS
30/03/27-31/03/27
(9h-12h30 & 14h-17h30)
01/04/27-02/04/27
(9h-12h30 & 14h-17h30)

TARIF
2500€

PRÉREQUIS
Il est recommandé d'avoir suivi la formation du cycle 1/3

PUBLIC CIBLE
Médiateurs, avocats, juristes, professionnels de l'enfance.Étudiants ayant acquis les fondamentaux de la médiation et des modes amiables

NOMBRE D'APPRENANTS *Nombre min :* 8

Le mot de la responsable de formation
FRANÇOISE HOUSTY *« Notre réflexion commune porte sur les conditions d'adaptation du processus lorsque l'autonomie, le consentement ou la capacité de participation sont fragilisés. Elle trouve ici un prolongement particulier dans l'accompagnement des situations familiales complexes. »*



Cycle hautes conflictualités, famille et vulnérabilités

FORMATION COURTE - SESSION 3/3

MÉDIATION, VULNERABILITES ET PROTECTION DES PERSONNES

Les situations de vulnérabilité interrogent profondément les conditions de la médiation. Lorsque l'autonomie, le discernement, le consentement ou la protection d'une personne sont en jeu, le processus amiable ne peut être conduit comme une médiation ordinaire.
Cette formation apporte aux professionnels des repères pour préserver l'expression et la participation de la personne vulnérable, sans que sa parole soit fragilisée, contestée ou confisquée.

→ *Les objectifs*

• Permettre aux participants d'identifier les enjeux spécifiques de la médiation dans les situations de vulnérabilité, notamment lorsque la capacité à consentir, à participer ou à exprimer une volonté est discutée
• Développer des repères méthodologiques, éthiques et pratiques pour adapter le cadre de médiation, préserver la place de la personne vulnérable et articuler le processus amiable avec les dispositifs de protection existants

→ *Les compétences visées*

• Analyser les conditions de participation d'une personne vulnérable à un processus de médiation, en tenant compte de son discernement, de son autonomie, de son environnement familial ou institutionnel et des éventuelles mesures de protection.
• Mobiliser ses connaissances juridiques, éthiques et relationnelles pour adapter le dispositif de médiation aux besoins et capacités de la personne protégée, en conciliant protection de la personne, respect de son autonomie et sécurisation du processus amiable.

→ *Le + de la formation*

Lorsque la participation d'une personne est fragilisée, notre réflexion porte sur les ajustements nécessaires à la conduite de la médiation. Elle interroge l'articulation entre le cadre du processus, les dispositifs de protection et la préservation de l'expression de la personne vulnérable.

FRANÇOISE HOUSTY
Codirectrice du DU de médiation : droit et pratiques de la médiation en matière civile, commerciale et sociale et Présidente de l'association DACCORD.
LAURENT IZAC
Maître de conférences à l'Université Toulouse Capitole et codirecteur du diplôme de médiation

DURÉE
1 Journée - 7 heures

MODALITÉ
Mixte

SESSIONS
21/04
(9h-12h30 & 14h-17h30)

TARIF
700€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Médiateurs, avocats, juristes, conciliateurs, travailleurs sociaux, professionnels de l'enfance, psychologue. Étudiants en psychologie, travail social, protection des personnes

NOMBRE D'APPRENANTS *Nombre min :* 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation
FRANÇOISE HOUSTY *«Les situations de vulnérabilité interrogent les conditions mêmes de la participation au processus de médiation. Notre réflexion porte sur les adaptations nécessaires lorsque l'autonomie, le consentement ou la capacité d'expression sont fragilisés ainsi que sur l'articulation entre le cadre de la médiation, les dispositifs de protection et la préservation de la parole de la personne concernée.»*

FORMATION COURTE

■ *Médiation judiciaire et administrative*

MÉDIATION ADMINISTRATIVE: DIFFÉRENDS AVEC LES PERSONNES PUBLIQUES ET COLLECTIVITES

La médiation administrative permet d'aborder certains différends entre personnes publiques, usagers, agents et partenaires sans les réduire à leur seule dimension contentieuse. Cette formation en étudie le cadre juridique, les acteurs, les domaines d'application et les limites. Elle montre comment organiser le processus et construire un accord compatible avec la légalité, l'intérêt général et les compétences de l'autorité publique.

→ *Les objectifs*

• Permettre aux participants d'identifier les conditions de recours à la médiation administrative et ses principaux domaines d'application.
• Donner des repères pratiques pour conduire, accompagner ou solliciter une médiation impliquant une personne publique, en tenant compte des contraintes propres au droit public, à l'intérêt général, à la décision administrative et au juge administratif

→ *Les compétences visées*

• Identifier les conditions de recours à la médiation administrative, ses principaux domaines d'application et ses limites.
• Construire un processus adapté aux contraintes du droit public, aux exigences de l'intérêt général et à l'intervention éventuelle du juge administratif.

→ *Le + de la formation*

L'élaboration d'un accord compatible avec la légalité, l'intérêt général et les compétences de la personne publique constitue le fil directeur de la formation.



FRANCOISE HOUSTY
Codirectrice du DU de médiation : droit et pratiques de la médiation en matière civile, commerciale et sociale et Présidente de l'association DACCORD.
LAURENT IZAC
Maître de conférences à l'université Toulouse Capitole et codirecteur du diplôme de médiation

DURÉE
2 Journées - 14 heures

MODALITÉS
Mixte

SESSIONS
09/12 & 10/12
(9h-12h30 & 14h-17h30)

TARIF
1200€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Médiateurs, avocats publicistes, juristes de collectivités territoriales, agents publics, cadres territoriaux, RH.
Etudiants : étudiants avancés en droit public, médiation, contentieux administratif

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ INSCRIPTION

Le mot de la responsable de formation

FRANCOISE HOUSTY *« La médiation administrative constitue un champ singulier de notre réflexion sur les processus amiables. Elle impose de mettre en relation la conduite de la médiation avec les exigences propres à l'action des administrations, des collectivités territoriales et des établissements publics. »*

FORMATION COURTE

■ *Médiation judiciaire et administrative*

MÉDIATION JUDICIAIRE : CADRE, PRATIQUES ET ARTICULATION AVEC LE PROCES

La médiation judiciaire s'inscrit dans une instance en cours tout en reposant sur un processus confidentiel distinct de l'office du juge. Cette formation en présente le cadre juridique et les acteurs à la lumière de la restructuration du Livre V du Code de procédure civile opérée en 2025. Elle examine l'articulation entre médiation et procès, depuis l'entrée dans le processus jusqu'à la formalisation de l'accord ou à la reprise de l'instance.

→ *Les objectifs*

• Maîtriser le cadre juridique et procédural de la médiation judiciaire à la lumière de la refonte du Livre V du Code de procédure civile.

• Déterminer les conditions d'articulation du processus avec l'instance, dans le respect de la confidentialité et du rôle de chacun de ses acteurs.

→ *Les compétences visées*

• Identifier le cadre juridique et procédural de la médiation judiciaire, notamment ses conditions d'entrée, ses effets sur l'instance, ses acteurs et ses issues possibles, et son inscription dans le Livre V du Code de procédure civile consacré à la résolution amiable des différends.
• Articuler le processus de médiation avec le procès, en sécurisant la place du médiateur, le rôle des avocats, la confidentialité des échanges et la formalisation éventuelle de l'accord.

→ *Le + de la formation*

Une lecture procédurale complète de la médiation judiciaire, attentive à la répartition des rôles entre juge, médiateur, avocats et parties ainsi qu'aux exigences de confidentialité, d'homologation et de reprise éventuelle du procès.



FRANCOISE HOUSTY
Codirectrice du DU de médiation : droit et pratiques de la médiation en matière civile, commerciale et sociale et Présidente de l'association DACCORD.
LAURENT IZAC
Maître de conférences à l'université Toulouse Capitole et codirecteur du diplôme de médiation

DURÉE
2 Journées - 14 heures

MODALITÉS
Mixte

SESSIONS
25/11 et 26/11
(9h-12h30 & 14h-17h30)

TARIF
1200€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Médiateurs judiciaires, médiateurs souhaitant intervenir dans un cadre judiciaire, avocats, magistrats, juristes. Étudiants avancés en droit, procédure civile, médiation ou modes amiables

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ INSCRIPTION

Le mot de la responsable de formation

FRANCOISE HOUSTY *« Nos enseignements accordent une place centrale au cadre juridique de la médiation, à la posture du médiateur et aux conditions d'un processus respectueux de la place des parties. La médiation judiciaire prolonge cette réflexion en interrogeant l'articulation du processus amiable avec le procès. »*

FORMATION COURTE

■ *Management, négociation et organisations*

MÉDIATION ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : PROJETS SENSIBLES, CONFLITS D'USAGE ET DIALOGUE LOCAL

Les collectivités territoriales sont confrontées à des situations de tension qui ne relèvent pas toujours du contentieux, mais qui peuvent fragiliser durablement la conduite de l'action publique : conflits d'usage, opposition à des projets locaux, tensions entre habitants et élus, désaccords entre services, incompréhensions avec les partenaires. Cette formation donne aux acteurs territoriaux des repères pour comprendre les dynamiques conflictuelles locales, organiser des espaces de dialogue, prévenir les blocages et mobiliser la médiation comme ressource d'accompagnement des projets.

→ *Les objectifs*

• Identifier les formes de conflictualité propres à l'action publique locale : conflits d'usage, projets contestés, tensions habitants/élus/services, désaccords entre partenaires ou blocages autour d'un équipement ou d'un aménagement.
• Concevoir, conduire ou solliciter un dispositif de médiation ou de dialogue territorial adapté aux contraintes de l'action publique locale.

→ *Les compétences visées*

• Analyser une situation de tension territoriale ou de projet sensible en identifiant les parties prenantes, les enjeux visibles et implicites, les contraintes institutionnelles et les risques d'escalade.

• Concevoir ou mobiliser un cadre de dialogue adapté permettant de prévenir les blocages, soutenir la coopération locale et sécuriser la conduite d'un projet public.

→ *Le + de la formation*

Une méthode de lecture des projets territoriaux sensibles fondée sur la cartographie des acteurs, des intérêts et des contraintes.



FRANÇOISE HOUSTY
Codirectrice du DU de médiation : droit et pratiques de la médiation en matière civile, commerciale et sociale et Présidente de l'association DACCORD.
LAURENT IZAC
Maître de conférences à l'Université Toulouse Capitole et codirecteur du diplôme de médiation

DURÉE
2 Journées - 14 heures

MODALITÉS
Mixte

SESSIONS
13/10 & 14/10
(9h-12h30 & 14h-17h30)

TARIF
1200€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Élus locaux, DGS, DGA, cadres territoriaux, responsables de service, chargés de mission, juristes de collectivités. Étudiants en droit public, médiation, urbanisme, action publique ou aménagement territorial.

NOMBRE D'APPRENANTS *Nombre min :* 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation

FRANÇOISE HOUSTY *« Les projets publics, les conflits d'usage et les relations entre collectivités, habitants et partenaires constituent un champ particulier d'application de la médiation. Notre analyse bénéficie également de l'expérience de praticiens de l'action publique locale et du dialogue territorial. »*

FORMATION COURTE

Management, négociation et organisations

NÉGOCIATION, MÉDIATION ET STRATÉGIE DE L'ACCORD

Cette formation vise à travailler la stratégie de l'accord dans les processus amiables : comment préparer une négociation, identifier les intérêts en présence, articuler les dimensions relationnelles, économiques, juridiques et opérationnelles, puis formaliser un accord robuste.
Elle s'adresse aux professionnels qui accompagnent ou conduisent des négociations, médiations ou processus amiables, et qui souhaitent renforcer leur capacité à construire des accords durables, réalistes et sécurisés.

→ *Les objectifs*

• Comprendre les conditions de construction d'un accord amiable.
• Donner des repères pratiques et stratégiques pour préparer, conduire et formaliser un accord en médiation ou en négociation, en tenant compte des intérêts des parties, du cadre juridique et des conditions d'exécution.

→ *Les compétences visées*

• Élaborer une stratégie de négociation ou de médiation orientée vers un accord durable, en distinguant positions, intérêts, besoins, marges de manœuvre et critères de décision.

• Construire et sécuriser un accord amiable, en articulant les dimensions juridiques, relationnelles, économiques et opérationnelles de sa mise en œuvre.

→ *Le + de la formation*

De l'identification des intérêts à la formalisation juridique, la formation suit les différentes étapes de l'accord et met à l'épreuve sa faisabilité, son équilibre et ses conditions d'exécution.



FRANÇOISE HOUSTY
Codirectrice du DU de médiation : droit et pratiques de la médiation en matière civile, commerciale et sociale et Présidente de l'association DACCORD.
LAURENT IZAC
Maître de conférences à l'Université Toulouse Capitole et codirecteur du diplôme de médiation

DURÉE
2 Journées - 14 heures

MODALITÉS
Mixte

SESSIONS
06/10/27-07/10/27

TARIF
1200€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Managers, dirigeants de PME, DRH, personnes intéressées par les usages de la médiation dans les organisations. Étudiants en méditation, ressources humaines, management ou négociation.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation
FRANÇOISE HOUSTY *« L'accompagnement des professionnels dans la conduite des négociations nourrit notre analyse des conditions de construction d'un accord durable. Nous étudions la manière de préparer la négociation et de formaliser un accord juridiquement sûr, réaliste et susceptible de prévenir la réapparition du différend. »*

FORMATION COURTE

■ *Perfectionnement aux pratiques de médiation*

IMPASSES EN MÉDIATION : DEPASSER LES RESISTANCES ET RELANCER LE DIALOGUE

Cette formation s'adresse aux médiateurs et professionnels de l'amiable, confrontés à des situations dans lesquelles le processus de médiation se fige, se tend ou semble ne plus produire d'ouverture. Elle vise à travailler les moments délicats du processus : silences, refus, positions verrouillées, émotions fortes, asymétries de parole, demandes impossibles, perte de confiance, instrumentalisation possible du processus ou difficulté à maintenir la posture du tiers.

→ *Les objectifs*

• Identifier et analyser les facteurs qui conduisent à l'impasse dans un processus de médiation.
• Ajuster sa posture de médiateur face aux résistances, tensions et situations complexes.
• Développer sa capacité à relancer le dialogue sans chercher à imposer une solution.
• Renforcer sa réflexivité sur sa pratique et ses choix d'intervention.

→ *Les compétences visées*

• Analyser une situation de blocage en médiation en distinguant les différents registres de résistance : émotionnel, relationnel, stratégique, institutionnel, juridique ou symbolique.
• Adapter sa posture et ses modalités d'intervention afin de relancer le processus, restaurer un cadre de confiance et soutenir la reprise du dialogue.

→ *Le + de la formation*

Un travail centré sur les moments où la médiation se fige, permettant d'expérimenter différentes modalités de reformulation, de recadrage et de séquençage, tout en appréciant les situations dans lesquelles le processus doit être poursuivi, suspendu ou réorienté.



FRANÇOISE HOUSTY
Codirectrice du DU de médiation : droit et pratiques de la médiation en matière civile, commerciale et sociale et Présidente de l'association DACCORD.
LAURENT IZAC
Maître de conférences à l'Université Toulouse Capitole et codirecteur du diplôme de médiation

DURÉE
1 Journée - 7 heures

MODALITÉ
Présentiel

SESSIONS
Date 1 : 25/02/27
(9h-12h30 & 14h-17h30)

TARIF
700€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Professionnels du droit, RH, travailleurs sociaux, Étudiants ayant acquis les fondamentaux de la médiation.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation
FRANÇOISE HOUSTY *« Notre travail commun associe expérience de la médiation, réflexion universitaire et analyse des pratiques professionnelles. Il permet d'examiner les mécanismes de blocage du processus et les modalités d'intervention susceptibles de restaurer les conditions du dialogue. »*

FORMATION COURTE

■ *Management, négociation et organisations*

TENSIONS AU TRAVAIL : MANAGEMENT, CONFLICTUALITE ET MEDIATION, PREVENIR ET AGIR

Les tensions au travail ne relèvent pas toujours du conflit ouvert, du harcèlement ou du contentieux. Elles se manifestent souvent plus tôt, dans des incompréhensions, des signaux faibles, des désaccords persistants, des défauts de coordination, des maladresses managériales.
Cette formation s'adresse aux managers, cadres, responsables d'équipe et professionnels RH qui doivent repérer, comprendre et traiter ces situations sans les aggraver. Elle propose d'articuler les apports du management, de la compréhension des conflictualités et de la médiation afin d'agir à la fois en prévention et dans les situations déjà dégradées.

→ *Les objectifs*

• Comprendre les mécanismes de tensions et de conflictualité dans les situations de travail.
• Donner aux managers des repères pratiques pour prévenir, réguler ou orienter les tensions professionnelles, en mobilisant une posture inspirée de la médiation sans se substituer au médiateur, aux RH ou au cadre juridique.

→ *Les compétences visées*

• Évaluer une situation de tension à partir de ses dimensions relationnelles, organisationnelles et psychosociales afin d'en prévenir l'aggravation.
• Ajuster sa posture managériale pour réguler les tensions, restaurer le dialogue et orienter la situation vers le dispositif adapté.

→ *Le + de la formation*

Une approche articulant management, compréhension des conflictualités et médiation, nourrie d'études de cas et de mises en situation. La formation apporte des repères opérationnels pour prévenir l'escalade des tensions, conduire les premiers échanges et orienter les situations vers le dispositif adapté.



FRANÇOISE HOUSTY
Codirectrice du DU de médiation : droit et pratiques de la médiation en matière civile, commerciale et sociale et Présidente de l'association DACCORD.
LAURENT IZAC
Maître de conférences à l'Université Toulouse Capitole et codirecteur du diplôme de médiation

DURÉE
Journée - 7 heures

MODALITÉ
Mixte

SESSIONS
09/09
(9h-12h30 & 14h-17h30)

TARIF
700€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Managers, dirigeants de PME, DRH, personnes intéressées par les usages de la médiation dans les organisations. Étudiants en médiation, ressources humaines, management ou négociation.

NOMBRE D'APPRENANTS *Nombre min :* 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation
FRANÇOISE HOUSTY *« La prévention et la régulation des tensions dans les organisations se situent au croisement de nos expériences de la médiation, du management et de la gestion des conflictualités. Cette complémentarité permet d'interroger la posture du manager et le choix du dispositif adapté à chaque situation. »*

FORMATION COURTE

L'AMIABLE : LA STRATÉGIE PROCEDURALE

L'amiable occupe une place croissante dans le règlement des différends, en amont du contentieux comme au cours de l'instance. Pour le juriste, elle doit désormais être intégrée à une réflexion globale sur la stratégie de règlement du litige.
La formation propose une approche pratique autour de trois questions : comment préparer efficacement une médiation, comprendre le travail du médiateur et articuler médiation et stratégie du procès ?
Fondée sur l'étude de situations professionnelles, de clauses et de cas concrets, la formation croise les regards du juriste, du médiateur, de l'avocat et du magistrat. L'objectif final est de savoir apprécier l'opportunité d'une médiation et d'en organiser la mise en œuvre au regard d'une procédure contentieuse engagée ou envisagée.

→ *Les objectifs*

- Identifier les situations dans lesquelles une médiation peut être pertinente
- Préparer sa mise en œuvre
- Comprendre le rôle du médiateur
- Intégrer le recours à la médiation dans une stratégie contentieuse.

→ *Les compétences visées*

- Évaluer l'opportunité d'une médiation en analysant les enjeux juridiques, probatoires, financiers et relationnels du différend au regard de la stratégie contentieuse.
- Sécuriser le recours à la médiation en préparant sa mise en œuvre, son articulation avec la procédure judiciaire et la formalisation de l'accord.

→ *Le + de la formation*

Le croisement des regards du juriste, du médiateur, de l'avocat et du magistrat pour intégrer pleinement la médiation à la stratégie de règlement du litige.



CHLOÉ CALMETTES
Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Toulouse Capitole, Vice-Présidente Executive education and Digital University
LAURENT POSOCCO
Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Institut de Droit Privé

DURÉE
1,5 jour

MODALITÉS
Mixte

SESSIONS
> Contactez-nous pour plus d'informations

TARIF
1000€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Juristes et professionnels du droit

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot du responsable de formation
CHLOÉ CALMETTES & LAURENT POSOCCO *«Nous enseignons à l'Université Toulouse Capitole en qualité de maîtres de conférences. Chloé Calmettes exerce également les fonctions de Vice-présidente de l'Executive Education & Digital University (EEDU Aux côtés d'un avocat, d'un magistrat et d'un médiateur, nous mettons en regard plusieurs pratiques du différend afin de penser la médiation comme une composante à part entière de la stratégie contentieuse.»*

FORMATION COURTE

MAÎTRISER LA CLAUSE D'ARBITRAGE : LES CLÉS D'UN CONTRAT SÉCURISÉ

La clause d'arbitrage constitue un outil stratégique de sécurisation des contrats internes et internationaux. Cette formation apporte une méthode concrète pour rédiger des clauses efficaces, prévenir les difficultés de mise en œuvre et les adapter aux spécificités de chaque contrat.

→ *Les objectifs*

- Identifier les situations qui nécessitent une clause compromissoire
- Rédiger une clause efficace et adaptée aux besoins des parties
- Anticiper les difficultés de mise en œuvre de l'arbitrage
- Sécuriser les contrats internationaux et internes

→ *Les compétences visées*

- Rédiger une convention d'arbitrage conforme aux exigences juridiques et adaptée aux enjeux du contrat afin d'en préserver la validité et d'assurer l'effectivité du recours à l'arbitrage en cas de différend.
- Analyser et sécuriser les clauses d'arbitrage en identifiant les clauses pathologiques, en évaluant les risques contentieux et en proposant les choix stratégiques adaptés pour prévenir les litiges.

→ *Le + de la formation*

L'analyse de clauses, l'identification de leurs pathologies et l'utilisation de grilles de contrôle placent la rédaction au cœur de la formation.



LAURENT POSOCCO
Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Institut de Droit Privé

DURÉE
Journée - 7 heures

MODALITÉS
Présentiel & Distanciel

SESSIONS
19/01 - Présentiel
19/09 - Distanciel
(9h-12h30 & 14h-17h30)

TARIF
700 €

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Juristes d'entreprise, avocats, commissaires aux comptes, experts comptables, notaires. Étudiants : en mention droit des affaires ou en stage dans un cabinet d'affaires

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot du responsable de formation

LAURENT POSOCCO *« Mes recherches sur les modes alternatifs de règlement des différends accordent une place particulière à l'arbitrage et à ses fondements contractuels. Cette expertise me permet de transmettre une méthode de rédaction et d'analyse des clauses d'arbitrage propre à en préserver la validité et l'efficacité. »*

FORMATION COURTE

BIEN CHOISIR SON ARBITRE : UN CHOIX STRATÉGIQUE POUR LA RÉUSSITE DE L'ARBITRAGE

Le choix de l'arbitre engage la qualité de la procédure et la confiance que les parties peuvent placer dans la décision à intervenir. Compétence juridique ou sectorielle, disponibilité, indépendance et impartialité composent des critères dont l'appréciation doit tenir compte de la nature du litige et de la stratégie poursuivie. La formation examine les mécanismes de nomination, les obligations de révélation et les difficultés susceptibles d'affecter la constitution du tribunal arbitral.

→ *Les objectifs*

• Déterminer le profil d'arbitre adapté à la nature et aux enjeux du litige, puis maîtriser les mécanismes de nomination.
• Apprécier l'indépendance et l'impartialité de l'arbitre afin de prévenir les conflits d'intérêts et les difficultés relatives à la constitution du tribunal arbitral.

→ *Les compétences visées*

• Sélectionner les arbitres en fonction des critères juridiques, techniques et stratégiques adaptés aux caractéristiques du litige.
• Apprécier la régularité de la composition du tribunal arbitral en vérifiant le respect des exigences d'indépendance, d'impartialité et des procédures de nomination.

→ *Le + de la formation*

Une analyse du choix de l'arbitre conduite au regard des exigences d'indépendance et d'impartialité, mais aussi des caractéristiques techniques et stratégiques propres à chaque litige.



LAURENT POSOCCO
Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Toulouse Capitole, EDT-T, Institut de Droit Privé
VALENTINE RENNA
Arbitre et intervenante dans le Diplôme d'Université Arbitrage

DURÉE
Journée - 5 heures

MODALITÉS
Distanciel

SESSIONS
22/02 - Distanciel
05/11 - Distanciel
(en attente d'horaires)

TARIF
700 €

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Juristes d'entreprises, avocats, commissaires aux comptes, experts comptables, notaires. Étudiants : en mention droit des affaires ou en stage dans un cabinet d'affaires

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot des responsables de formation
LAURENT POSOCCO & VALENTINE RENNA « Nos parcours associent la recherche consacrée aux modes alternatifs de règlement des différends à une expérience directe de l'arbitrage. La confrontation de ces deux regards permet d'éclairer les décisions qui président à la constitution du tribunal arbitral et leurs incidences sur le déroulement de la procédure. »

FORMATION FLASH

MODES AMIABLES DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS ET ARBITRAGE INTERNATIONAL

Les différends internationaux peuvent relever d'un règlement amiable, d'un arbitrage ou de l'intervention du juge étatique. Cette formation examine les caractéristiques de la médiation et de l'arbitrage international afin d'orienter le choix du mécanisme adapté à la nature du conflit et aux intérêts des parties. Elle aborde également la reconnaissance, l'exécution et la contestation en France des jugements étrangers et des sentences arbitrales.

→ *Les objectifs*

• Comprendre les principes fondamentaux du règlement des conflits et de l'arbitrage international.
• Identifier et choisir les modes de résolution des différends les plus adaptés aux opérations de commerce international.

→ *Les compétences visées*

• Résoudre un différend commercial international en mobilisant les mécanismes de médiation et d'arbitrage adaptés.
• Sécuriser en France la reconnaissance, l'exécution ou la contestation des jugements étrangers et des sentences arbitrales.

→ *Le + de la formation*

Une lecture continue du différend international, depuis le choix du mode de règlement jusqu'à la reconnaissance et à l'exécution en France de la décision obtenue.



AUDE BERNARD
Maître de conférences en droit privé Faculté libre de droit (ICT)
EVE CHAPMAN
Avocate au barreau de Lille et formatrice en droit international des affaires

DURÉE
4 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSION(S)
26/03 (9h-13h)
03/12 (9h-13h)

TARIF
400€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Professionnels : avocats, professionnels du droit
Étudiants : niveau Master 1 en écoles de commerce, écoles de commerce, élèves avocat.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot des responsables de formation

AUDE BERNARD & EVE CHAPMAN *« Nos expériences respectives de l'enseignement du droit privé et de la pratique du droit international des affaires offrent deux perspectives complémentaires sur le règlement des différends transfrontaliers. Leur rapprochement permet d'articuler les modes amiables, l'arbitrage international et les conditions d'efficacité en France des décisions rendues à l'étranger. »*



COMMANDE PUBLIQUE & DÉFENSE

DE LA DÉFINITION DU BESOIN À L'EXÉCUTION DU CONTRAT : PROCÉDURE, NÉGOCIATION ET RISQUES, JUSQU'AUX ENJEUX STRATÉGIQUES DE LA DÉFENSE

CONTACT Sarah Maurel
→ 05 61 12 86 07 - *eeduplus@ut-capitole.fr*

→ INSCRIPTION
https://executive-education.ut-capitole.fr/eeduplus

CYCLE
COMMANDE PUBLIQUE

De la préparation de la consultation au règlement des différends, cet ensemble aborde les principales étapes du contrat public. Il articule les règles de passation, les mécanismes d'exécution et les stratégies contentieuses ou amiables.

TARIF 5000€

Ce parcours réunit trois cycles, chacun pouvant être suivi indépendamment.

3 FORMATIONS COURTES EN FORMAT MIXTE

- **SESSION 1/3** Introduction au droit de la commande publique - *4 jours*
- **SESSION 2/3** Droit et pratique de l'exécution des contrats de la commande publique - *4 jours*
- **SESSION 3/3** Le contentieux des contrats de la commande publique - *2 jours*

■ *Cycle commande publique*

FORMATION COURTE - SESSION 1/3

INTRODUCTION AU DROIT DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Les quatre journées portent d'abord sur les définitions de commande publique, de concession et de marchés. Cela permet d'aborder les personnes (publiques, mais aussi privées) qui doivent passer ces contrats, les biens et services en causes, ainsi que les cocontractants. Puis les contrats globaux, dont les marchés de partenariat peuvent être étudiés dans leur complexité. Enfin, le risque éthique et pénal est abordé sous un angle pratique et théorique.

→ *Les objectifs*

• Maîtriser les principes structurants, les acteurs et les différentes catégories de contrats relevant du droit de la commande publique afin d'en identifier le régime juridique applicable.
• Maîtriser le risque pénal et les enjeux éthiques de la commande publique et savoir les transmettre aux décideurs.

→ *Les compétences visées*

• Qualifier juridiquement une opération d'achat afin de déterminer le contrat et le régime de passation applicables.
• Anticiper les risques pour les structures parapubliques (associations, SEM, SPL...) et constituer une charte éthique.

→ *Le + de la formation*

Au delà d'une maîtrise des notions, l'objectif est de repérer les cas complexe, notamment les contrats de droit privés de la commande publique des personnes parapubliques, et le In House, ainsi que la maîtrise claire du droit pénal de la commande publique, qui dépasse de beaucoup le seul délit de favoritisme.



GRÉGORY KALFLÈCHE
Agrégé des facultés de droit et professeur des universités en droit public à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Institut Maurice Hauriou

DURÉE
4 jours - 28 heures

MODALITÉ
Présentiel

SESSION(S)

TARIF
> Contactez-nous pour plus d'informations

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Professionnels
Juristes du secteur public, parapublic ou d'entreprises intervenant dans la commande publique. Avocats, professions réglementées
Étudiants
Étudiants inscrits en première ou deuxième année de Master.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot du responsable de formation
GRÉGORY KALFLÈCHE *« La commande publique constitue l'un des axes majeurs de mon activité universitaire. J'en propose une lecture attentive à la logique qui ordonne ses règles et aux raisonnements juridiques qui en commandent l'application. »*

■ *Cycle commande publique*

FORMATION COURTE - SESSION 2/3

DROIT ET PRATIQUE DE L'EXÉCUTION DES CONTRATS DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Consacré aux modules 10 à 13 du MBA Juriste commande publique, cette formation suit le contrat depuis sa prise d'effet jusqu'aux responsabilités susceptibles de subsister après son achèvement. Modifications, sanctions, fin de la relation contractuelle et garanties sont replacées dans la continuité de l'exécution afin d'en dégager les règles, les points de vigilance et les conséquences pratiques

→ *Les objectifs*

• Maîtriser les règles applicables à l'exécution des contrats de la commande publique afin d'en assurer un suivi conforme aux dispositions contractuelles et réglementaires.
• Identifier les mécanismes juridiques qui régissent les modifications, les sanctions, l'achèvement du contrat et les garanties postcontractuelles afin d'en maîtriser les conditions de mise en œuvre.

→ *Les compétences visées*

• Assurer le suivi juridique d'un contrat de la commande publique en mobilisant les documents contractuels applicables.
• Sécuriser les différentes étapes de son exécution, jusqu'aux garanties post-contractuelles.

→ *Le + de la formation*

Une étude de la vie du contrat, de sa mise en œuvre aux responsabilités postérieures à son achèvement, à travers l'analyse des clauses et des mécanismes encadrant son exécution.



GRÉGORY KALFLÈCHE
Agrégé des facultés de droit et professeur des universités en droit public à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Institut Maurice Hauriou

DURÉE
4 journées - 28 heures

MODALITÉS
Présentiel

SESSION(S)

TARIF
> Contactez-nous pour plus d'informations

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Professionnels
Juristes du secteur public, parapublic ou d'entreprises intervenant dans la commande publique. Avocats, professions réglementées
Étudiants
Étudiants inscrits en première ou deuxième année de Master.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot du responsable de formation

GRÉGORY KALFLÈCHE *« La vie du contrat public occupe une place particulière dans mes recherches consacrées aux contrats administratifs. J'envisage son exécution comme une séquence juridique continue, dont les évolutions doivent être replacées dans l'économie générale de la relation contractuelle. »*

■ *Cycle commande publique*

FORMATION COURTE - SESSION 3/3

LE CONTENTIEUX DES CONTRATS DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Les différends relatifs aux contrats de la commande publique peuvent naître dès la passation et se prolonger au cours de l'exécution. Cette formation étudie les recours ouverts aux différents stades de la relation contractuelle, leurs conditions de mise en œuvre et leurs effets. Elle confronte la voie juridictionnelle aux modes amiables afin d'éclairer le choix de la stratégie la mieux adaptée à la nature du litige ainsi que leurs modes de règlement amiable.

→ *Les objectifs*

• Maîtriser les principaux recours applicables aux contrats de la commande publique afin d'anticiper les risques contentieux liés à la passation et à l'exécution des contrats.

• Identifier les procédures contentieuses et les modes alternatifs de règlement des différends afin d'adopter la stratégie juridique la plus adaptée à chaque situation.

→ *Les compétences visées*

• Déterminer la procédure contentieuse adaptée à la nature et au stade du litige.
• Gérer les différends liés à la commande publique par la voie contentieuse ou amiable.

→ *Le + de la formation*

Une lecture stratégique du différend fondée sur son objet, le stade auquel il survient et les effets recherchés par les parties. La comparaison des recours juridictionnels et des modes amiables permet d'apprécier les avantages, les contraintes et les conséquences de chaque voie de règlement.



GRÉGORY KALFLÈCHE
Agrégé des facultés de droit et professeur des universités en droit public à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Institut Maurice Hauriou

DURÉE
2 jours - 14 heures

MODALITÉ
Présentiel

SESSION(S)

TARIF
> Contactez-nous pour plus d'informations

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Professionnels
Juristes du secteur public, parapublic ou d'entreprises intervenant dans la commande publique. Avocats, professions réglementées
Étudiants
Étudiants inscrits en première ou deuxième année de Master.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot du responsable de formation
GRÉGORY KALFLÈCHE *« Le contentieux prolonge mon étude de la commande publique au moment où les équilibres de la relation contractuelle deviennent litigieux. Mon analyse porte alors sur la cohérence des réponses juridiques ouvertes aux parties et sur leur inscription dans une stratégie de règlement du différend. »*

CYCLE
LEX DÉFENSE

Dans un contexte de réarmement européen, ce cycle examine les enjeux réglementaires, financiers et technologiques des entreprises de la défense à travers quatre webinaires complémentaires. Deux figurent dans le domaine « Commande publique & défense », consacrés aux financements de la BITD et aux marchés publics de défense ; les deux autres, dans le domaine « International & innovation », portent sur le contrôle des exportations, les sanctions économiques et l'intelligence artificielle.

TARIF 1200€

Ce cycle se compose de quatre webinaires, chacun pouvant être suivi indépendamment.

4 FORMATIONS FLASH DE 3 HEURES CHACUNE EN WEBINAIRE

- **SESSION 1/4** Outils français et européens de financement de la BITD : enjeux ESG, CSRD et taxonomie
- **SESSION 2/4** Spécificités et actualités des marchés publics de la défense
- **SESSION 3/4** Actualité du contrôle export, sanctions et sécurité économique
- **SESSION 4/4** Technologies émergentes et contrôle export (IA, Quantique…)

■ *Cycle Lex defense*

FORMATION FLASH

OUTILS FRANÇAIS ET EUROPÉENS DE FINANCEMENT DE LA BITD :

ENJEUX ESG, CSRD & TAXONOMIE

Dans un contexte de réarmement européen et de montée en charge de la BITD, ce cycle de quatre webinaires examine les principaux enjeux liés au contrôle export, aux financements, à l'intelligence artificielle et aux marchés publics de défense.

Le financement des entreprises de la BITD repose sur des dispositifs nationaux et européens dont les conditions d'accès évoluent avec les politiques de défense et d'innovation. Cette session présente les principaux mécanismes de soutien public et privé et examine l'incidence des exigences ESG, de la CSRD et de la taxonomie européenne sur les décisions financières. Elle permet ainsi de relier la structuration des projets aux contraintes réglementaires propres au secteur.

→ *Les objectifs*

• Comprendre les principaux dispositifs français et européens de financement accessibles aux entreprises de la BITD.

• Appréhender l'incidence des exigences de durabilité sur leurs stratégies de financement et de développement.

→ *Les compétences visées*

• Identifier les instruments de financement adaptés aux caractéristiques et aux besoins d'une entreprise de la BITD.

• Mettre en correspondance les dispositifs mobilisables avec les exigences européennes en matière d'ESG, de CSRD et de taxonomie.

→ *Le + de la formation*

Une mise en perspective des financements français et européens du secteur de la défense au regard des exigences de durabilité.



SABINE LOCHMANN
Présidente d'ASCEND SAS, membre du groupe de travail Financement des entreprises d'EuroDéfense France et experte en gouvernance et durabilité.

DURÉE
3 heures

MODALITÉ
Distanciel - Webinaire

SESSION(S)
19/01 - Distanciel (17h-20h)

TARIF
300€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Chef d'entreprise de la BITD,
Direction financière,
Direction juridique,
Direction compliance,
Responsable procurement,
Ingénieurs…

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation

SABINE LOCHMANN *« Ancienne dirigeante de Moody's ESG, je travaille sur l'allocation du capital et la souveraineté industrielle. Membre de l'IFA et présidente d'honneur de l'AFJE, j'ai animé en mars 2026 au Forum de Paris pour la Défense et la Stratégie une table ronde sur le financement de la défense et co-signé « Financer la souveraineté industrielle. »*

■ *Cycle Lex defense*

FORMATION FLASH

SPÉCIFICITÉS ET ACTUALITÉS DES MARCHÉS PUBLICS DE LA DÉFENSE

Dans un contexte de réarmement européen et de montée en charge de la BITD, ce cycle de quatre webinaires examine les principaux enjeux liés au contrôle export, aux financements, à l'intelligence artificielle et aux marchés publics de défense.

Les marchés publics de défense obéissent à un cadre spécifique, actuellement marqué par l'évolution des politiques européennes et nationales de réarmement. Cette session examine les particularités de leur régime juridique, l'actualisation de la programmation militaire, le CAC « Armement » ainsi que les apports récents de la jurisprudence et de la doctrine administrative. Elle permet également d'apprécier les perspectives d'évolution de la directive relative aux marchés de défense.

→ *Les objectifs*

• Maîtriser les principales spécificités du régime juridique des marchés publics de la défense.
• Identifier les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles ayant un impact sur les contrats de défense

→ *Les compétences visées*

• Sécuriser la passation et l'exécution des marchés publics de la défense.
• Adapter les pratiques contractuelles aux évolutions juridiques applicables.

→ *Le + de la formation*

Le croisement des regards universitaire et professionnel permet de confronter les évolutions du droit aux documents contractuels et aux pratiques propres aux marchés publics de défense.



GRÉGORY KALFLÈCHE
Agrégé des facultés de droit et professeur des universités en droit public à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Institut Maurice Hauriou

CAROLE CAYSSIALS
Avocate et fondatrice du cabinet SCP ARCHE AVOCATS.

DURÉE
3 heures

MODALITÉ
Distanciel - Webinaire

SESSION(S)
14/01 - (17h-20h)

TARIF
300€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Chef d'entreprise BITD, Direction financière, Direction juridique, Direction compliance, Responsable procurement, Ingénieurs…

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot des responsables de formation

GRÉGORY KALFLÈCHE & CAROLE CAYSSIALS *« Les marchés publics de défense se situent à la rencontre de nos champs d'intervention respectifs : le droit public des contrats et la pratique de la commande publique. Cette expérience permet de replacer leurs spécificités dans les évolutions juridiques et contractuelles qui transforment actuellement le secteur. »*

INTERNA-TIONAL & INNOVATION

NAVIGUER ENTRE NORMES, AUTORITÉS ET CULTURES JURIDIQUES : CONTRATS TRANSFRONTIÈRES, RÉGULATION DES TECHNOLOGIES ET ENJEUX LINGUISTIQUES

CONTACT Sarah Maurel
→ 05 61 12 86 07 - *eeduplus@ut-capitole.fr*

→ **INSCRIPTION**
https://executive-education.ut-capitole.fr/eeduplus

Cycle Lex defense

FORMATION FLASH

ACTUALITÉ DU CONTRÔLE EXPORT, SANCTIONS ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

Dans un contexte de réarmement européen et de montée en charge de la BITD, ce cycle de quatre webinaires examine les principaux enjeux liés au contrôle des exportations, aux financements, à l'intelligence artificielle et aux marchés publics de défense.

Les opérations internationales des entreprises de la BITD sont soumises à plusieurs régimes de contrôle dont l'articulation détermine la faisabilité et la sécurité des projets. Cette session présente les évolutions récentes des réglementations américaines ITAR et EAR, du règlement européen relatif aux biens à double usage et du régime français applicable aux matériels de guerre. Elle aborde également le contrôle des investissements étrangers et les principaux développements relatifs aux sanctions économiques.

→ *Les objectifs*

• Identifier les régimes français, européens et américains de contrôle des exportations susceptibles de s'appliquer aux activités des entreprises de la BITD.

• Apprécier les incidences du contrôle des investissements étrangers et des sanctions économiques sur les opérations internationales.

→ *Les compétences visées*

• Déterminer le régime de contrôle des exportations applicable à une opération internationale.

• Sécuriser les opérations stratégiques au regard des investissements étrangers, des sanctions économiques et des restrictions internationales.

→ *Le + de la formation*

Une lecture comparée des dispositifs français, européens et américains permettant d'identifier les éventuels chevauchements de réglementation. L'intervention d'avocats établis aux États-Unis éclaire la portée extraterritoriale des réglementations américaines et leur articulation avec les dispositifs européens et français.



CAMILLE MAYET
Avocate à la Cour, Cabinet Stephenson Harwood

LAURENT GROSCLAUDE
Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Toulouse Capitole

DURÉE
3 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSION(S)
26/01 (17h-20h)

TARIF
300€

PRÉREQUIS
Maîtrise de l'anglais

PUBLIC CIBLE
Chef d'entreprise de la BITD,
Direction financière,
Direction juridique,
Direction compliance,
Responsable procurement,
ingénieurs…

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot des responsables de formation

CAMILLE MAYET & LAURENT GROSCLAUDE *« L'accompagnement d'opérations internationales soumises à plusieurs régimes de contrôle constitue une dimension importante de notre pratique. Cette expérience nous permet d'en apprécier les points de friction et les conséquences concrètes pour les entreprises intervenant dans les secteurs stratégiques. »*

Cycle Lex defense

FORMATION FLASH

TECHNOLOGIES ÉMERGENTES ET CONTRÔLE EXPORT (IA, QUANTIQUE…)

Dans un contexte de réarmement européen et de montée en charge de la BITD, ce cycle de quatre webinaires examine les principaux enjeux liés au contrôle export, aux financements, à l'intelligence artificielle et aux marchés publics de défense.

L'intelligence artificielle met à l'épreuve les catégories traditionnelles du contrôle des exportations. La qualification des systèmes, des composants et des transferts de technologie conditionne l'identification des autorisations requises et des restrictions applicables. La session confronte les réponses apportées par les droits américain, européen et français afin d'en mesurer les conséquences sur les activités de la BITD.

→ *Les objectifs*

• Comprendre les difficultés de qualification soulevées par l'application du contrôle des exportations aux technologies d'intelligence artificielle.
• Comparer les cadres américain, européen et français régissant leur développement et leur transfert.

→ *Les compétences visées*

• Qualifier une technologie ou une opération impliquant un système d'intelligence artificielle au regard des régimes de contrôle applicables.
• Sécuriser son développement ou son transfert en identifiant les autorisations et les restrictions requises.

→ *Le + de la formation*

Une session centrée sur l'articulation encore émergente entre intelligence artificielle, technologies de défense et contrôle des exportations. La comparaison des cadres américain, européen et français permet de repérer les contraintes susceptibles d'affecter le développement ou le transfert d'une technologie.



CAMILLE MAYET
Avocate à la Cour, Cabinet Stephenson Harwood
LAURENT GROSCLAUDE
Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Toulouse Capitole

DURÉE
3 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSION(S)
28/01 (17h-20h)

TARIF
300€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Chef d'entreprise de la BITD,
Direction financière,
Direction juridique,
Direction compliance,
Responsable procurement,
Ingénieurs…

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot du responsable de formation

CAMILLE MAYET & LAURENT GROSCLAUDE *« L'étude universitaire du droit international des affaires dialogue ici avec une expérienceprofessionnelle des réglementations applicables aux activités stratégiques. Cette complémentarité permet d'appréhender les difficultés nouvelles que les technologies d'intelligence artificielle soulèvent en matière de contrôle des exportations. »*

CYCLE **ACTUALITÉ DU DROIT ANGLOPHONE**

Les transformations du travail au Royaume-Uni et aux États-Unis offrent un support à l'analyse juridique en anglais. Ce cycle associe étude de l'actualité, acquisition d'un vocabulaire spécialisé et expression d'un point de vue argumenté.

TARIF 600€

Ce cycle réunit trois formations flash, chacune pouvant être suivie indépendamment.

3 FORMATIONS FLASH DE 2 HEURES CHACUNE, EN FORMAT MIXTE ET EN ANGLAIS

- **SESSION 1/3** The gig economy and worker classification in the UK and the US
- **SESSION 2/3** Trade unions and collective action in the United States
- **SESSION 3/3** The UK Employment Rights Act, 2025

Cycle actualité du droit anglophone

FORMATION FLASH - SESSION 1/3

CURRENT ISSUES IN LABOUR AND EMPLOYMENT LAW : THE GIG ECONOMY AND WORKER CLASSIFICATION IN THE UK AND THE US

Ce module porte sur l'actualité du droit du travail dans le monde anglophone à travers l'étude de l'économie des plateformes et de la qualification juridique des travailleurs au Royaume-Uni et aux États-Unis.

→ *Les objectifs*

• Présenter le fonctionnement de l'économie des plateformes (gig economy) et analyser les enjeux liés à la qualification juridique des travailleurs au Royaume-Uni et aux États-Unis.
• Renforcer la capacité des participants à communiquer en anglais sur des questions d'actualité en lien avec le droit du travail, les ressources humaines et le dialogue social.

→ *Les compétences visées*

• Analyser en anglais des documents juridiques et socio-économiques afin d'identifier les enjeux contemporains du droit du travail dans les pays anglophones.
• Présenter en anglais une analyse structurée des transformations du travail et de la protection des travailleurs en mobilisant un vocabulaire juridique adapté.

→ *Le + de la formation*

Une approche comparative fondée sur l'étude de documents authentiques, de décisions judiciaires et de situations liées aux plateformes numériques. Ce format flash permet de renforcer ses compétences en anglais sur des questions d'actualité en lien avec le droit du travail, les ressources humaines et le dialogue social.



ISABELLE SINIC
Maîtresse de conférences en études anglophones à l'Université Toulouse Capitole, docteure de l'Université Sorbonne Nouvelle et agrégée d'anglais

DURÉE
2 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSION(S)
16/02/27 (18h30-20h30)
16/04/27 (18h30-20h30)

TARIF
200€

PRÉREQUIS
> Contactez-nous pour plus d'informations

PUBLIC CIBLE
Professionnels et étudiants souhaitant développer leurs connaissances du monde anglophone et leurs compétences en anglais.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation

ISABELLE SINIC *« Les transformations du travail dans le monde anglophone offrent un terrain privilégié à mon étude de la langue, des discours et des cultures professionnels. Cette première séance permet d'interroger en anglais les catégories mobilisées pour qualifier les travailleurs de la «gig economy» et les controverses juridiques qui les entourent. »*

Cycle actualité du droit anglophone

FORMATION FLASH - SESSION 2/3

CURRENT ISSUES IN LABOUR AND EMPLOYMENT LAW: TRADE UNIONS AND COLLECTIVE ACTION IN THE UNITED STATES

L'histoire et l'actualité récente de l'action syndicale aux États-Unis sont analysées à travers l'étude du droit du travail et des relations professionnelles. Un travail sur le vocabulaire spécialisé et sur l'expression d'un point de vue argumenté autour des enjeux contemporains de l'action syndicale est développé.

→ *Les objectifs*

• Familiariser les participants avec l'histoire et l'actualité récente de l'action syndicale aux États-Unis.
• Renforcer leur capacité à communiquer en anglais sur des questions d'actualité en lien avec le droit du travail, les ressources humaines et le dialogue social.

→ *Les compétences visées*

• Analyser en anglais des documents juridiques et professionnels afin d'interpréter les enjeux contemporains de l'action syndicale dans les pays anglophones.
• Présenter en anglais un point de vue argumenté sur les relations professionnelles en mobilisant un vocabulaire juridique adapté.

→ *Le + de la formation*

Ce format flash permet de renforcer ses compétences en anglais sur des questions d'actualité en lien avec le droit du travail. Les horaires décalés s'adaptent aux contraintes des professionnels.



ISABELLE SINIC
Maîtresse de conférences en études anglophones à l'Université Toulouse Capitole, docteure de l'Université Sorbonne Nouvelle et agrégée d'anglais

DURÉE
2 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSION(S)
26/02/27 (18h30-20h30)
06/04/27 (18h30-20h30)

TARIF
200€

PRÉREQUIS
Niveau B2 en anglais requis

PUBLIC CIBLE
Professionnels et étudiants souhaitant développer leurs connaissances du monde anglophone et leurs compétences en anglais.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ INSCRIPTION

Le mot de la responsable de formation

ISABELLE SINIC *« L'étude de l'action syndicale américaine permet de croiser histoire sociale, droit du travail et analyse des discours professionnels. Je propose d'en examiner les évolutions à partir de documents authentiques, tout en développant la capacité des participants à formuler en anglais une analyse argumentée. »*

Cycle actualité du droit anglophone

FORMATION FLASH - SESSION 3/3

CURRENT ISSUES IN LABOUR AND EMPLOYMENT LAW: THE UK EMPLOYMENT RIGHTS ACT, 2025

Cette formation courte, dispensée en anglais, a pour objectif d'examiner les principales dimensions juridiques, linguistiques et culturelles de la loi britannique Employment Rights Act de 2025 dans le contexte du droit du travail contemporain.

→ *Les objectifs*

• Familiariser les participants avec le contenu juridique, linguistique et culturel de la loi britannique Employment Rights Act de 2025.

• Renforcer leur capacité à communiquer en anglais sur des questions d'actualité en lien avec le droit du travail, les ressources humaines et le dialogue social.

→ *Les compétences visées*

• Analyser en anglais les principales dispositions de l'Employment Rights Act de 2025 et leur inscription dans le droit du travail britannique.
• Présenter les enjeux juridiques et professionnels de la réforme en mobilisant un vocabulaire spécialisé et une argumentation structurée.

→ *Le + de la formation*

Ce format court de 2 heures permet d'aborder de manière ciblée une actualité majeure du droit du travail britannique. L'approche allie analyse de documents authentiques, étude de cas et échanges en anglais autour des enjeux juridiques et professionnels liés à cette réforme.



ISABELLE SINIC
Maîtresse de conférences en études anglophones à l'Université Toulouse Capitole, docteure de l'Université Sorbonne Nouvelle et agrégée d'anglais

DURÉE
2 heures

MODALITÉS
Présentiel ou distanciel

SESSION(S)
09/02/27 (18h30-20h30)
07/05/27 (18h30-20h30)

TARIF
200€

PRÉREQUIS
Niveau B2 en anglais requis.

PUBLIC CIBLE
Professionnels et étudiants souhaitant développer leurs connaissances du monde anglophone et leurs compétences en anglais.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation

ISABELLE SINIC *« L'Employment Rights Act de 2025 offre un support privilégié pour associer l'étude d'une réforme majeure du droit britannique à l'acquisition d'un vocabulaire juridique spécialisé. J'en propose une lecture attentive aux textes, aux discours et aux enjeux professionnels qui accompagnent sa mise en œuvre. »*

CYCLE **ENGLISH FOR WORK**

Réactiver ses acquis, gagner en autonomie ou affiner sa communication internationale : ce cycle propose trois formations adaptées à différents niveaux de maîtrise de l'anglais. Les apprentissages reposent sur des situations professionnelles, à l'oral comme à l'écrit.

TARIF 1200€

3 FORMATIONS COURTES D'UN JOUR CHACUNE EN PRÉSENTIEL OU EN DISTANCIEL

- **SESSION 1/3** Réactiver ses acquis et communiquer en contexte professionnel - *Niveau A2/B1*
- **SESSION 2/3** Développer son aisance et son autonomie en contexte professionnel - *Niveau B1/B2*
- **SESSION 3/3** Maîtriser sa communication professionnelle dans un environnement international - *Niveau B2/C1*

Cycle english for work

FORMATION COURTE - SESSION 1/3

NIVEAU A2/B1

RÉACTIVER SES ACQUIS & COMMUNIQUER EN CONTEXTE PROFESSIONNEL

Cette formation s'adresse aux apprenants souhaitant réactiver leurs acquis en anglais et se préparer à communiquer en contexte professionnel. Elle constitue la première journée du cycle de formation English for Work.

→ *Les objectifs*

• Communiquer en anglais dans des situations professionnelles courantes.

→ *Les compétences visées*

• Interagir en anglais dans des situations professionnelles courantes afin d'accueillir un interlocuteur, se présenter, échanger des informations et demander ou fournir des précisions, en utilisant un vocabulaire et des formulations adaptés au contexte de communication.

• Traiter des échanges professionnels écrits simples en anglais afin d'identifier les informations essentielles d'un message et d'y répondre de manière claire, appropriée et conforme aux usages de la communication professionnelle.

→ *Le + de la formation*

La formation privilégie une approche immersive fondée sur des tâches, des jeux de rôle et des mises en situation professionnelles. Les participants bénéficient d'un retour individualisé et de ressources pédagogiques leur permettant de consolider leurs acquis.



ISABELLE SINIC
Maîtresse de conférences en études anglophones à l'Université Toulouse Capitole, docteure de l'Université Sorbonne Nouvelle et agrégée d'anglais

DURÉE
Journée - 6 heures

MODALITÉS
Présentiel ou distanciel

SESSION(S)
12/01/27
26/01/27
07/09/27
14/09/27
(9h30-12h30 &13h30-16h30)

TARIF
600€

PRÉREQUIS
Avoir validé le niveau A2

PUBLIC CIBLE
Professionnels et étudiants souhaitant réactiver leurs acquis en anglais et gagner en aisance dans des situations professionnelles.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation

ISABELLE SINIC *« Ce premier volet permet de réactiver les acquis et de retrouver les automatismes nécessaires aux échanges écrits et oraux les plus courants.»*



ISABELLE SINIC
Maîtresse de conférences en études anglophones à l'Université Toulouse Capitole, docteure de l'Université Sorbonne Nouvelle et agrégée d'anglais

Cycle english for work

FORMATION COURTE - SESSION 2/3

NIVEAU B1/B2

DÉVELOPPER SON AISANCE ET SON AUTONOMIE EN CONTEXTE PROFESSIONNEL

Cette formation s'adresse aux apprenants de niveau intermédiaire souhaitant consolider leurs compétences de communication en anglais et gagner en autonomie en contexte professionnel. Elle constitue le deuxième volet du cycle de formation English for Work.

→ *Les objectifs*

• Communiquer avec aisance et autonomie dans des situations professionnelles variées.

→ *Les compétences visées*

• Participer à des échanges professionnels en anglais dans différents contextes de communication (réunion, téléphone, visioconférence) afin de donner des informations et exprimer un point de vue argumenté tout en adaptant son discours aux interlocuteurs et aux objectifs de communication.

• Rédiger des écrits professionnels structurés en anglais à partir d'informations recueillies lors d'échanges professionnels afin de synthétiser les éléments essentiels et d'en assurer la diffusion auprès des destinataires concernés.

→ *Le + de la formation*

La formation privilégie une approche immersive fondée sur des tâches, des jeux de rôle et des mises en situation. Les participants développent leurs compétences orales et écrites dans des contextes proches de leur environnement de travail. Ils bénéficient d'un retour individualisé et de ressources pédagogiques complémentaires pour poursuivre leur progression en autonomie.

DURÉE
Journée - 6 heures

MODALITÉS
Présentiel ou distanciel

SESSION(S)
09/04/27
16/04/27
02/11/27
20/11/27
(9h30-12h30 &13h30-16h30)

TARIF
600€

PRÉREQUIS
Avoir validé le niveau B1

PUBLIC CIBLE
Professionnels et étudiants souhaitant réactiver leurs acquis en anglais et gagner en aisance dans des situations professionnelles.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation

ISABELLE SINIC *« Ce deuxième volet place les participants dans des situations de communication plus diversifiées, à l'oral comme à l'écrit. L'objectif est de dépasser la restitution d'informations pour permettre l'expression d'un point de vue structuré et une adaptation plus fine du discours aux interlocuteurs. »*

Cycle english for work

FORMATION COURTE - SESSION 3/3

NIVEAU B2/C1

MAÎTRISER SA COMMUNICATION PROFESSIONNELLE DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Troisième volet du cycle English for Work, cette formation s'adresse aux participants souhaitant renforcer leur maîtrise de l'anglais professionnel dans un environnement international. Elle est consacrée au perfectionnement des compétences de communication nécessaires pour interagir avec aisance et efficacité avec des interlocuteurs issus de cultures et de milieux professionnels variés.

→ *Les objectifs*

• Adapter sa communication à des interlocuteurs issus de cultures et de contextes professionnels variés.

• Communiquer avec aisance et assurance dans des situations professionnelles à dimension internationale.

→ *Les compétences visées*

• Conduire des échanges professionnels en anglais dans un environnement international en adaptant sa communication à des interlocuteurs issus de contextes professionnels et culturels variés.

• Rédiger un document professionnel de synthèse en anglais de type *executive summary* en sélectionnant, hiérarchisant et reformulant les informations pertinentes afin d'éclairer la prise de décision des destinataires.

→ *Le + de la formation*

Dans la continuité des modules précédents, la formation privilégie une approche pratique de la communication professionnelle en anglais, fondée sur des entraînements, des simulations et des activités de production écrite. Les participants sont amenés à mobiliser leurs compétences dans des situations inspirées du monde professionnel.



ISABELLE SINIC
Maîtresse de conférences en études anglophones à l'Université Toulouse Capitole, docteure de l'Université Sorbonne Nouvelle et agrégée d'anglais

DURÉE
Journée - 6 heures

MODALITÉS
Présentiel ou distancel

SESSION(S)
25/05/27
01/06/27
11/12/27
14/12/27
(09h30-12h30 &13h30-16h30)

TARIF
600€

PRÉREQUIS
Avoir validé le niveau B2

PUBLIC CIBLE
Professionnels et étudiants de niveau avancé souhaitant maîtriser leur communication en anglais dans un environnement international.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation

ISABELLE SINIC *« Dernier volet du cycle, cette formation mobilise l'anglais dans des situations où la précision du discours, la prise en compte des différences culturelles et la capacité de synthèse deviennent déterminantes. Les participants travaillent ainsi une communication adaptée à des interlocuteurs et à des environnements professionnels internationaux.»*

FORMATION COURTE

LES SYSTÈMES D'IA EN PRATIQUE : ENJEUX, USAGES ET CADRE JURIDIQUE

Les systèmes d'intelligence artificielle transforment les méthodes de travail tout en soulevant des questions relatives aux données, à la responsabilité, à la propriété intellectuelle et à la gouvernance des organisations. Cette formation associe la compréhension de leur fonctionnement à l'étude de leurs usages et de leurs limites. Elle examine le cadre européen applicable, notamment le RGPD et le règlement sur l'intelligence artificielle, afin d'encadrer leur intégration dans les pratiques professionnelles.

→ *Les objectifs*

• Apporter une compréhension claire et opérationnelle des systèmes d'intelligence artificielle (SIA) : histoire, fonctionnement, enjeux sociétaux et environnementaux
• Identifier les opportunités et les risques liés à l'usage des SIA en contexte professionnel
• Accompagner les professionnels dans une utilisation sécurisée et responsable des SIA

→ *Les compétences visées*

• Évaluer la pertinence, les possibilités et les limites des systèmes d'intelligence artificielle dans une organisation.
• Sécuriser leur déploiement en maîtrisant les risques juridiques, éthiques et organisationnels.

→ *Le + de la formation*

De la compréhension des mécanismes techniques à l'élaboration de règles internes d'utilisation, les études de cas permettent d'examiner les risques relatifs aux données, aux biais, à la responsabilité, à la propriété intellectuelle et à la confidentialité.



MARYLOU LE ROY
Maître de conférences en droit à l'INU Champollion, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires

DURÉE
Journée - 7 heures

MODALITÉ
Présentiel

SESSION(S)
07/01
(9h-12h30 &14h-17h30)

TARIF
700€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Juristes, avocats, cadres, responsables conformité, managers, agents publics, professions réglementées

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation

MARYLOU LE ROY *« L'intégration de systèmes d'intelligence artificielle ne peut être dissociée des règles qui gouvernent les données, la responsabilité et la propriété intellectuelle. Mes recherches dans ces domaines me conduisent à examiner les usages professionnels de l'IA à partir de leurs possibilités, de leurs limites et des conditions juridiques, éthiques et organisationnelles de leur déploiement. »*

FORMATION FLASH

L'IMPLANTATION D'UNE ENTREPRISE FRANÇAISE À L'ÉTRANGER

L'implantation d'une entreprise à l'étranger suppose d'articuler choix de la structure juridique, contraintes fiscales et organisation des activités internationales. Cette formation étudie les principales décisions qui jalonnent un projet de développement en Europe ou dans un État tiers. Elle permet également d'anticiper les risques juridiques, fiscaux et patrimoniaux susceptibles d'affecter les entreprises des secteurs de l'industrie et des services.

→ *Les objectifs*

• Comprendre les stratégies juridiques et fiscales nécessaires pour accompagner l'implantation et le développement international d'une entreprise.
• Identifier, anticiper et gérer les risques juridiques, fiscaux et patrimoniaux liés au développement international des entreprises, notamment dans les secteurs de l'industrie et des services.

→ *Les compétences visées*

• Sélectionner et mettre en œuvre la forme juridique adaptée au projet de développement international de l'entreprise, en tenant compte des contraintes réglementaires, fiscales et stratégiques.
• Appliquer les règles juridiques essentielles encadrant la mise en place et la gestion d'un réseau de distribution à l'international, afin de sécuriser les relations commerciales.

→ *Le + de la formation*

Une analyse du projet d'implantation dans sa continuité, depuis le choix de la forme juridique jusqu'à l'organisation des relations commerciales à l'étranger. La mise en regard des dimensions juridiques, fiscales et patrimoniales permet d'apprécier les conséquences de chaque option sur le développement international de l'entreprise.



ALEXANDRE LE GARS
Maître de conférences en droit privé à l'Université de Toulouse et responsable pédagogique du DU Anglais juridique des affaires à l'Université Toulouse Capitole

EVE CHAPMAN
Avocate au barreau de Lille et formatrice en droit international des affaires

DURÉE
4 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSION(S)
12/03 (9h-13h)
12/11 (9h-13h)

TARIF
400€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Professionnels : avocats, professionnels du droit
Étudiants : niveau Master 1 en droit ou en gestion, étudiants en école de commerce et élèves-avocats.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot des responsables de formation
ALEXANDRE LE GARS & EVE CHAPMAN *« Nos expériences complémentaires en droit international des affaires et en anglais juridique permettent de relier la maîtrise des règles à leur mise en œuvre dans un environnement professionnel international. Ce double regard accompagne l'analyse des décisions qui engagent le développement d'une entreprise au-delà de son marché national. »*

FORMATION FLASH

NÉGOCIATION, RÉDACTION ET SÉCURISATION DES CONTRATS INTERNATIONAUX

La conclusion d'un contrat international impose de tenir compte de plusieurs ordres juridiques et d'anticiper les difficultés susceptibles d'apparaître lors de son exécution. Cette formation étudie les clauses déterminantes, les garanties contractuelles et les mécanismes permettant d'organiser la relation entre les parties. Elle apporte une méthode de négociation et de rédaction adaptée aux opérations conduites dans les secteurs de l'industrie et des services.

→ *Les objectifs*

• Maîtriser les principes qui gouvernent la négociation et la rédaction des contrats internationaux.
• Identifier les clauses et garanties permettant d'anticiper les risques d'exécution et le règlement des différends.

→ *Les compétences visées*

• Sécuriser la conclusion et l'exécution des contrats internationaux en adaptant les clauses et garanties aux risques de l'opération.
• Élaborer une stratégie contractuelle préservant la relation commerciale et anticipant le règlement des différends.

→ *Le + de la formation*

Un travail centré sur l'architecture du contrat international et sur la cohérence de ses clauses. La formation relie la négociation des engagements, la rédaction des garanties, les conditions d'exécution à l'étranger et l'anticipation des différends susceptibles de naître entre les parties.



ALEXANDRE LE GARS
Maître de conférences en droit privé à l'Université de Toulouse et responsable pédagogique du DU Anglais juridique des affaires à l'Université Toulouse Capitole

EVE CHAPMAN
Avocate au barreau de Lille et formatrice en droit international des affaires

DURÉE
4 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSION(S)
19/03/27 (9h-13h)
19/11/27 (9h-13h)

TARIF
400€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Professionnels : avocats, professionnels du droit
Étudiants : niveau Master 1 en droit ou en gestion, étudiants en école de commerce et élèves-avocats.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ INSCRIPTION

Le mot des responsables de formation

ALEXANDRE LE GARS & EVE CHAPMAN *« Deux expériences complémentaires se rejoignent autour du droit des affaires, du droit international et de l'anglais juridique. Leur mise en commun permet d'aborder le contrat international au regard des exigences de sa négociation, de sa rédaction et de son exécution. »*

FORMATION FLASH

ACTUALITÉS DU DROIT DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Sous l'effet du droit européen et du développement des contentieux numériques, les frontières du droit des communications électroniques se redessinent. Qualification des acteurs, obligations des opérateurs, accès aux données et responsabilité relative aux contenus diffusés en ligne sont examinés à partir des régimes qui se superposent et des décisions qui en précisent l'articulation.

Les objectifs

• Maîtriser les évolutions récentes du droit des communications électroniques
• Analyser les principales tendances contentieuses

Les compétences visées

• Déterminer le régime applicable aux opérateurs, aux plateformes et aux intermédiaires numériques.
• Apprécier les risques contentieux liés aux données, aux contenus diffusés et à la responsabilité des acteurs.

Le + de la formation

Une lecture contentieuse du droit des communications électroniques, organisée autour de l'accès et de la conservation des données, de la neutralité du net, de la qualification des acteurs et de la responsabilité des intermédiaires. L'analyse de décisions récentes permet de comprendre la manière dont les juges articulent les différents régimes applicables aux services et aux contenus numériques.



MARYLOU LE ROY
Maître de conférences en droit à l'INU Champollion, EDT-R, département Centre de Droit des Affaires

DURÉE
4 heures

MODALITÉ
Présentiel

SESSION(S)
06/01 (9h-13h)

TARIF
400€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Juristes, avocats, cadres, responsables conformité, managers, agents publics, professions réglementées

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

INSCRIPTION

Le mot de la responsable de formation

MARYLOU LE ROY *« Le droit du numérique, les données et la régulation des technologies émergentes structurent mon champ de recherche. L'évolution des communications électroniques s'inscrit dans le prolongement de ces travaux, au croisement des transformations techniques et du renouvellement des cadres juridiques. »*

FORMATION FLASH

DIPLOMATIE CULTURELLE ET GUERRES D'INFLUENCE

La circulation internationale des œuvres, des idées et des pratiques culturelles constitue un enjeu de rayonnement, d'influence et de puissance. Cette formation étudie les fondements de la diplomatie culturelle, l'organisation du réseau français à l'étranger et les fonctions exercées par ses différents acteurs. Elle examine également les transformations contemporaines de ces politiques dans un contexte de numérisation, de mondialisation et de concurrence accrue entre les États.

→ *Les objectifs*

• Comprendre le rôle de la circulation des productions culturelles dans les relations internationales et les stratégies d'influence.
• Identifier les acteurs, les réseaux et les modalités d'intervention de la diplomatie culturelle française.

→ *Les compétences visées*

• Décrypter les enjeux de la diplomatie culturelle à partir de situations internationales concrètes.
• Identifier les contraintes et pratiques de terrain de la diplomatie culturelle afin d'en tenir compte dans la conception des actions.

→ *Le + de la formation*

Une mise en perspective des politiques d'influence à partir de l'expérience du réseau culturel français à l'étranger. L'étude de discours publics et d'actions culturelles permet de relier les stratégies des États aux pratiques des ambassades, des instituts, des alliances et des attachés culturels.



NICOLAS PEYRE
Enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication à l'Université Toulouse Capitole, EDT-R, département Institut du Droit de l'Espace, des Territoires, de la Culture et de la Communication

DURÉE
4 heures
3 heures

MODALITÉ
Présentiel

SESSION(S)
09/03 (14h-18h)
11/10 (17h-20h)

TARIF
400€
300€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

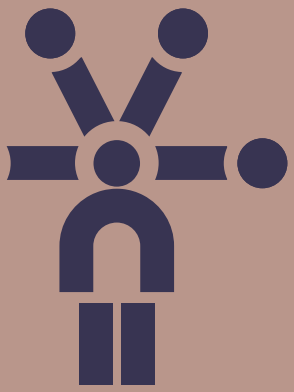
PUBLIC CIBLE
Juristes, avocats, cadres, responsables conformité, managers, agents publics, professions réglementées

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot du responsable de formation

NICOLAS PEYRE *« Spécialiste de la diplomatie culturelle et des stratégies d'influence, j'ai également exercé les fonctions d'attaché culturel et audiovisuel pour le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Auteur de plusieurs ouvrages consacrés aux relations entre culture, communication et politique, j'analyse les rapports de puissance et les nouvelles formes d'influence qui façonnent les relations internationales contemporaines. »*



MANAGEMENT & TRANSFORMATION DES ORGANISATIONS

DU DIAGNOSTIC AU BUSINESS PLAN : ARTICULER ANALYSE, CHOIX STRATÉGIQUES ET MODÈLE ÉCONOMIQUE POUR CONSTRUIRE UNE TRAJECTOIRE COHÉRENTE

CONTACT Sarah Maurel
→ 05 61 12 86 07 - *eeduplus@ut-capitole.fr*

→ INSCRIPTION
https://executive-education.ut-capitole.fr/eeduplus

CYCLE **STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DES ORGANISATIONS**

Définir des orientations, apprécier les ressources disponibles et construire les conditions du développement : ce cycle relie la réflexion stratégique à sa traduction opérationnelle. Les outils étudiés s'appliquent aux projets et aux problématiques des organisations.

TARIF 3500€

5 FORMATIONS COURTES EN DISTANCIEL

- **SESSION 1/5** Définir la stratégie de son organisation - *1 jour*
- **SESSION 2/5** Réaliser un diagnostic stratégique à forte valeur ajoutée - *1 jour*
- **SESSION 3/5** Concevoir son modèle économique avec le Business Model Canvas - *1 jour*
- **SESSION 4/5** Construire un Business Plan convaincant - *4 demi-journées*
- **SESSION 5/5** Élaborer une stratégie de croissance *1 jour*

Cycle stratégie et développement des organisations

FORMATION COURTE - SESSION 1/5

DÉFINIR LA STRATÉGIE DE SON ORGANISATION

Définir une stratégie suppose de mettre en perspective les transformations de l'environnement, les ressources disponibles et les ambitions de l'organisation. Une méthode structurée permet de dégager des orientations, d'en hiérarchiser les priorités puis de les traduire en objectifs et en plans d'action. Le choix d'indicateurs adaptés prolonge cette réflexion en donnant les moyens d'en suivre la mise en œuvre.

→ *Les objectifs*

- Structurer sa réflexion afin de définir des orientations adaptées aux enjeux de son organisation.
- Acquérir une méthode permettant de traduire une vision stratégique en priorités opérationnelles.

→ *Les compétences visées*

- Élaborer une stratégie à partir de l'analyse des enjeux internes et externes de l'organisation.
- Décliner les orientations retenues en objectifs opérationnels et en modalités de pilotage.

→ *Le + de la formation*

Une démarche complète, de la définition des orientations à leur traduction opérationnelle, appliquée aux problématiques rencontrées par les participants.



© Franck Tourmeret

FLORENCE GUILLON
Enseignante associée (PAST) à l'Université Toulouse Capitole, Coach professionnelle en gestion et stratégie

DURÉE
Journée - 7 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSION(S)
26/01
23/02
(9h-12h30 & 14h-17h30)

TARIF
700€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Dirigeants, entrepreneurs, responsables de service, managers, responsables d'association, chefs de projet.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation

FLORENCE GUILLON *« Mon expérience du management stratégique m'a conduite à accompagner les responsables d'organisation dans les choix qui engagent leur avenir. Elle nourrit une conception de la stratégie attentive à la cohérence entre les ambitions poursuivies et la capacité réelle d'action. »*

Cycle stratégie et développement des organisations

FORMATION COURTE - SESSION 2/5

RÉALISER UN DIAGNOSTIC STRATÉGIQUE À FORTE VALEUR AJOUTÉE

Le diagnostic stratégique met en relation les transformations de l'environnement avec les ressources et les compétences de l'organisation. Cette formation en présente les principaux outils et propose une méthode pour conduire une analyse interne et externe structurée. Elle permet de hiérarchiser les enjeux identifiés et de faire émerger des orientations stratégiques argumentées.

→ *Les objectifs*

• Comprendre la fonction du diagnostic dans le processus de décision stratégique.
• Maîtriser les principaux outils d'analyse interne et externe d'une organisation.

→ *Les compétences visées*

• Réaliser un diagnostic stratégique en mobilisant les principaux outils d'analyse interne et externe afin d'identifier les enjeux de l'organisation.
• Formuler des orientations argumentées en confrontant les ressources et les compétences de l'organisation aux opportunités et aux menaces de son environnement.

→ *Le + de la formation*

La réalisation progressive d'un diagnostic complet à partir de l'organisation du participant ou d'un cas proposé par l'intervenante.


© Franck Tourmeret

FLORENCE GUILLON
Enseignante associée (PAST) à l'Université Toulouse Capitole, Coach professionnelle en gestion et stratégie

DURÉE
Journée - 7 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSION(S)
04/03
18/03
(9h-12h30 & 14h-17h30)

TARIF
700€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Dirigeants, entrepreneurs, responsables de service, managers, responsables d'association, chefs de projet.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation

FLORENCE GUILLON *« Mon travail auprès des organisations consiste à faire apparaître les facteurs qui déterminent leur situation au-delà des constats immédiats. Cette pratique constitue le point d'appui de mon approche du diagnostic stratégique. »*

Cycle stratégie et développement des organisations

FORMATION COURTE - SESSION 3/5

CONCEVOIR SON MODÈLE ÉCONOMIQUE AVEC LE BUSINESS MODEL CANVAS

Le modèle économique décrit la manière dont une organisation conçoit, délivre et capte de la valeur. À partir des neuf composantes du Business Model Canvas, cette formation permet de représenter un modèle existant, d'en apprécier la cohérence et d'identifier ses possibilités d'évolution. Elle conduit les participants à formaliser un modèle économique adapté à leur projet ou à leur organisation.

Les objectifs

• Comprendre les composantes d'un modèle économique et les relations qui les unissent.
• Identifier les leviers d'innovation et de création de valeur mobilisables par une organisation.

Les compétences visées

• Analyser un modèle économique en mobilisant la méthode du Business Model Canvas afin d'en évaluer la cohérence et d'identifier des pistes d'amélioration.
• Concevoir ou faire évoluer un modèle économique à l'aide du Business Model Canvas afin de répondre aux objectifs stratégiques de l'organisation.

Le + de la formation

Un atelier de conception appliqué au projet ou à l'organisation du participant, avec la possibilité de travailler sur un cas d'entreprise proposé par l'intervenante.



© Franck Tourmeret

FLORENCE GUILLON
Enseignante associée (PAST) à l'Université Toulouse Capitole, Coach professionnelle en gestion et stratégie

DURÉE
Journée - 7 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSION(S)
06/04
27/04
(9h-12h30 & 14h-17h30)

TARIF
700€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Dirigeants, entrepreneurs, créateurs ou repreneurs d'entreprise, responsables de projet, responsables d'association, consultants et étudiants porteurs de projets.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

INSCRIPTION

Le mot de la responsable de formation

FLORENCE GUILLON *« J'accompagne les organisations dans la conception, l'analyse et l'évolution de leur modèle économique. Mon expertise associe réflexion stratégique et lecture opérationnelle des mécanismes par lesquels une organisation crée, délivre et capte de la valeur. »*

Cycle stratégie et développement des organisations

FORMATION FLASH - SESSION 4/5

CONSTRUIRE UN BUSINESS PLAN CONVAINCANT

Le business plan met à l'épreuve la cohérence et la viabilité d'un projet entrepreneurial. Sa construction exige d'articuler les choix stratégiques, l'analyse commerciale, l'organisation des moyens et les prévisions financières dans un document capable de soutenir l'argumentation. Répartis sur quatre demi-journées, les ateliers accompagnent progressivement cette élaboration jusqu'à la présentation du projet.

Les objectifs

• Construire un Business Plan structuré, cohérent et argumenté afin de présenter un projet de création, de développement ou de reprise d'activité.
• Articuler ses dimensions stratégiques, commerciales, organisationnelles et financières dans une argumentation cohérente.

Les compétences visées

• Élaborer un Business Plan argumenté en articulant les dimensions stratégiques, commerciales, organisationnelles et financières du projet afin d'en démontrer la cohérence et la viabilité.
• Formaliser un projet de développement en définissant ses orientations, ses modalités de mise en œuvre et ses prévisions financières afin de le présenter de manière convaincante aux partenaires et financeurs.

Le + de la formation

L'accompagnement de créateurs, de repreneurs et de dirigeants m'a permis de mesurer ce qui fait la solidité d'un business plan : la cohérence des choix, la robustesse des hypothèses et la lisibilité de l'argumentation. Ce module mobilise cette expérience pour articuler les dimensions stratégiques, commerciales, organisationnelles et financières du projet.



© Franck Tourmeret

FLORENCE GUILLON
Enseignante associée (PAST) à l'Université Toulouse Capitole, Coach professionnelle en gestion et stratégie

DURÉE
4 demi-journées
(14 heures)

MODALITÉ
Distanciel

SESSION(S)
4 sessions :
11/05 (1/4) &13/05 (2/4)
17/05 (3/4) &19/05 (4/4)
> Contactez-nous
pour plus d'informations

TARIF
1200€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Créateurs et repreneurs d'entreprise, entrepreneurs, dirigeants, responsables de projet, consultants et étudiants porteurs de projets.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

INSCRIPTION

Le mot de la responsable de formation

FLORENCE GUILLON *« L'accompagnement de créateurs, de repreneurs et de dirigeants m'a permis de mesurer ce qui fait la solidité d'un Business Plan : la cohérence des choix, la robustesse des hypothèses et la lisibilité de l'argumentation. Cette expérience constitue le fil directeur du module. »*

Cycle stratégie et développement des organisations

FORMATION COURTE - SESSION 5/5

ÉLABORER UNE STRATÉGIE DE CROISSANCE

Une fois les orientations définies, le développement de l'organisation suppose d'arbitrer entre plusieurs trajectoires possibles. Croissance, consolidation ou diversification sont examinées au regard des ambitions poursuivies, des ressources mobilisables et des contraintes de l'environnement. Les choix retenus sont ensuite ordonnés dans une feuille de route assortie d'indicateurs de pilotage.

→ *Les objectifs*

• Identifier les différentes voies de développement accessibles à une organisation.
• Acquérir une méthode pour sélectionner et hiérarchiser les leviers les plus pertinents.

→ *Les compétences visées*

• Déterminer les leviers de développement adaptés en évaluant les opportunités, les capacités et les contraintes de l'organisation.
• Construire une feuille de route stratégique en définissant les priorités, les actions à conduire et les indicateurs de pilotage.

→ *Le + de la formation*

L'analyse des perspectives propres à chaque organisation conduit à la formalisation d'une feuille de route hiérarchisant les priorités, les actions et leurs modalités de suivi.


© Franck Tourmeret

FLORENCE GUILLON
Enseignante associée (PAST) à l'Université Toulouse Capitole, Coach professionnelle en gestion et stratégie

DURÉE
Journée - 7 heures

MODALITÉ
Distanciel

SESSION(S)
08/06
22/06
(9h-12h30 & 14h-17h30)

TARIF
700€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Dirigeants, entrepreneurs, responsables de service, managers, responsables d'association, chefs de projet.

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ **INSCRIPTION**

Le mot de la responsable de formation

FLORENCE GUILLON *« L'accompagnement de projets de développement m'a confrontée aux arbitrages qui précèdent toute décision de croissance ou de consolidation. Cette expérience me permet de replacer chaque option dans la dynamique et les contraintes propres à l'organisation concernée. »*

FORMATION COURTE

LE MANAGEMENT SPORTIF ET L'ENTREPRISE

Développer la performance collective suppose de comprendre comment chacun apprend, progresse et trouve sa place dans une équipe. Cette formation croise l'expérience du sport de haut niveau, les apports des neurosciences et les pratiques de management pour examiner les ressorts de la motivation, de l'engagement et de la coopération. Elle interroge la manière de fixer des objectifs, d'adapter son accompagnement et d'exercer son leadership en tenant compte des singularités individuelles et des contraintes de l'entreprise.

→ *Les objectifs*

• Comprendre les facteurs humains et organisationnels qui concourent à la performance en entreprise.
• Identifier les approches et les postures favorisant l'expression des potentiels individuels et collectifs.

→ *Les compétences visées*

• Diagnostiquer les ressorts de la performance humaine en croisant les apports du sport de haut niveau, des neurosciences et de l'analyse organisationnelle.
• Adapter ses approches et sa posture afin de favoriser l'expression des potentiels individuels et collectifs.

→ *Le + de la formation*

Une lecture transdisciplinaire de la performance reliant sport de haut niveau, neurosciences et enjeux humains et organisationnels de l'entreprise.



VINCENT SOUBIRON
Entraîneur international de haute performance, consultant, conférencier et enseignant en management du sport

DURÉE
Demi-journée - 4 heures

MODALITÉS
Présentiel et distanciel

SESSION(S)
24/02 - distanciel (9h à 13h)
22/04 - présentiel (13h30 à 17h30)
21/09 (9h à 13h) présentiel

TARIF
400€

PRÉREQUIS
Pas de prérequis

PUBLIC CIBLE
Professionnels : managers, cadres, dirigeants, responsables RH, coachs, consultants, entraîneurs, enseignants
Étudiants : étudiants en management, ressources humaines, psychologie du travail

NOMBRE D'APPRENANTS
Nombre min : 8

→ INSCRIPTION

Le mot de la responsable de formation
VINCENT SOUBIRON *« J'accompagne des athlètes de niveau mondial et mets cette expérience de haut niveau au profit des d'entreprises, notamment sur les questions de leadership, de mixité et de performance humaine dans des environnements complexes et incertains. Mon approche consiste à créer des ponts entre le sport de haut niveau, les neurosciences et les enjeux humains et organisationnels de l'entreprise. »*

DROIT DE LA SANTÉ

COMPRENDRE LE CADRE JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DE LA SANTÉ EN FRANCE POUR MAÎTRISER RESPONSABILITÉS, DÉONTOLOGIE ET SÉCURITÉ DES SOINS

CONTACT Sarah Maurel
→ 05 61 12 86 07 - *eeduplus@ut-capitole.fr*

→ **INSCRIPTION**
https://executive-education.ut-capitole.fr/eeduplus

CYCLE

CERTIFICAT DE LÉGISLATION POUR L'EXERCICE EN FRANCE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DIPLÔMÉS À L'ÉTRANGER

Ce certificat accompagne les professionnels de santé diplômés à l'étranger dans leur projet d'exercice en France. Il présente le cadre juridique, institutionnel et déontologique du système de santé français. La formation associe enseignements universitaires, expertise professionnelle et mises en situation pratiques.
Elle favorise l'intégration des praticiens tout en contribuant à la sécurisation des pratiques et des patients.

→ *Les objectifs*

• Comprendre l'organisation juridique, institutionnelle et administrative du système de santé français.
• Maîtriser les obligations déontologiques et les responsabilités applicables à l'exercice d'une profession de santé en France.
• Sécuriser les pratiques professionnelles afin de favoriser l'intégration des professionnels diplômés à l'étranger et la protection des patients.

→ *Les compétences visées*

• Analyser le cadre juridique, institutionnel et déontologique de l'exercice d'une profession de santé en France afin d'adapter sa pratique aux exigences nationales.
• Sécuriser son exercice professionnel en appliquant les règles relatives à la qualité, à la traçabilité, à la responsabilité et à la communication avec les patients.

→ *Le + de la formation*

Une formation associant expertise universitaire et expérience de terrain pour faciliter l'intégration professionnelle en France et sécuriser les pratiques comme la prise en charge des patients.



SÉVERIN JEAN
Maître de conférences,
Université Toulouse Capitole
GUY CARDONA
Masseur-kinésithérapeute

DURÉE
70 heures
(réparties sur 8 semaines)

MODALITÉS
9 heures en distanciel synchrone - 61 heures d'enseignements asynchrones

SESSION(S)
> Nous consulter

TARIF
1800€

PRÉREQUIS
Être titulaire d'un diplôme de santé obtenu à l'étranger et être inscrit auprès de l'ordre professionnel compétent.

PUBLIC CIBLE
Professionnels de santé diplômés à l'étranger souhaitant exercer en France dans une profession réglementée relevant d'un ordre professionnel

APPRENANTS MIN : 8

→ INSCRIPTION

Le mot des responsables de formation
SÉVERIN JEAN & GUY CARDONA *« Nous assurons conjointement la direction pédagogique de formations consacrées au droit de la santé et aux conditions d'exercice des professionnels de santé. Cette expérience commune fonde la cohérence du certificat proposé aux professionnels diplômés à l'étranger. »*

+D'INFOS

FINANCER
SA FORMATION

Selon le statut professionnel du participant et la formation choisie, différents dispositifs peuvent contribuer au financement. Les conditions de prise en charge dépendent de l'organisme financeur et doivent être vérifiées avant l'inscription.

→ Salariés

Une prise en charge peut être envisagée par l'employeur, notamment dans le cadre du plan de développement des compétences, ou par l'opérateur de compétences dont relève l'entreprise, sous réserve des règles applicables.

→ Indépendants, professions libérales et dirigeants

Le fonds d'assurance formation compétent peut être sollicité selon l'activité exercée et les critères qu'il fixe. Il est recommandé d'engager la démarche avant l'inscription.

→ Professions réglementées

Lorsqu'elles répondent aux conditions définies par les instances professionnelles concernées, certaines formations sont susceptibles d'être prises en compte au titre des obligations de formation continue. Il appartient au participant de vérifier les règles applicables à sa profession.

→ L'accompagnement de l'EEDU

L'équipe met à disposition les documents nécessaires à la constitution du dossier et renseigne les participants sur les démarches liées à la formation choisie. La décision de prise en charge relève de l'organisme financeur.



DES FORMATIONS CONÇUES SUR MESURE

Une évolution réglementaire, une transformation interne ou un besoin commun à plusieurs collaborateurs peut nécessiter une formation spécifiquement conçue pour l'organisation. L'EEDU élabore alors, en lien avec les équipes pédagogiques de l'Université Toulouse Capitole, une réponse adaptée à son contexte et à ses objectifs.

→ Inter ou intra-organisation

Les sessions inter réunissent des professionnels issus de différentes structures et favorisent le partage d'expériences ainsi que la mise en perspective des pratiques. Les formations intra sont élaborées pour une organisation déterminée, en tenant compte de son environnement, de ses objectifs et du niveau d'expertise recherché.

→ Modules de diplômes à la carte

Lorsque l'organisation pédagogique du diplôme le permet, certains enseignements issus de diplômes d'université peuvent être suivis séparément, sans inscription à l'ensemble du cursus. Cette possibilité permet d'approfondir une matière, d'acquérir une compétence complémentaire ou de construire progressivement un parcours en lien avec ses besoins professionnels.

→ Validation des acquis et VAE collective

La validation des acquis offre, quant à elle, plusieurs voies de reconnaissance des parcours. La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant reconnaître les compétences acquises au cours d'activités professionnelles, associatives, bénévoles ou syndicales, ainsi que dans l'exercice d'un mandat électoral. À l'initiative d'une organisation, la VAE collective permet à plusieurs collaborateurs engagés dans des fonctions comparables de faire reconnaître leur expérience par l'obtention de tout ou partie d'un diplôme. La démarche est organisée dans un cadre commun, tout en préservant le caractère individuel de chaque parcours et de chaque validation.

L'EEDU accompagne les candidats à chaque étape de leur démarche : identification du dispositif le plus adapté, constitution du dossier, accompagnement méthodologique et préparation au jury de validation. Les modalités, les calendriers et les délais dépendent du diplôme visé et de la situation de chaque candidat. Un entretien préalable permet de préciser le projet et d'envisager le parcours approprié.

→ Contact

FORMATION SUR MESURE : Sarah Maurel - **05 61 12 86 07** - *eeduplus@ut-capitole.fr*
VAE : 05 61 12 88 38 - *vae@ut-capitole.fr*

INSCRIPTIONS
ET INFORMATIONS PRATIQUES

COMMENT S'INSCRIRE ?

Chaque fiche indique les modalités et les dates de la formation.
Un formulaire d'inscription permet de choisir sa formation et d'en régler le montant en ligne ou par virement. Un bulletin d'inscription nominatif est ensuite adressé à l'apprenant pour signature électronique. L'inscription n'est définitive qu'après la signature du bulletin et le paiement de la formation.

→ 3 ETAPES pour rejoindre une formation EEDU+

1. EXPLOREZ Consultez la fiche détaillée de votre formation et vérifiez l'adéquation du contenu avec vos objectifs et votre calendrier.
2 . INSCRIVEZ VOUS Cliquez sur le bouton inscription (ou flashez le QR code) et complétez notre formulaire de pré-inscription en 2 minutes chrono.
3. VALIDEZ Notre responsable EEDU+ vous recontacte sous 48h pour finaliser votre dossier.

→ Peut-on inscrire plusieurs collaborateurs ?

Oui. Une structure peut inscrire plusieurs participants à une session ou solliciter l'étude d'une formation dédiée lorsque le besoin concerne une équipe.

→ Comment se déroule une session à distance ?

Les conditions de connexion, les horaires et les modalités d'accès sont communiqués avant la formation. Le participant doit disposer d'un équipement et d'une connexion adaptés.

→ Les formations sont-elles accessibles aux personnes en situation de handicap ?

L'Université Toulouse Capitole met en œuvre une politique d'accueil et d'accompagnement. Les besoins d'aménagement doivent être signalés suffisamment en amont afin d'en étudier les conditions :
handicap@ut-capitole.fr



Qui contacter ?

Executive Education
& Digital University
Sarah Maurel

eeduplus@ut-capitole.fr
05 61 12 86 07

VENIR À L'UNIVERSITÉ

• **ADRESSE**
Manufacture des tabacs
21 Allée de Brienne
Arsenal
2 rue du Doyen-Gabriel-Marty
• **MÉTRO**
Ligne B - station Compans-Caffarelli
Environ 10 minutes à pied des batiments

• **BUS**
Arrets à proximité immédiate
• **VÉLO**
Station VélôToulouse à proximité immédiate
• **VOITURE**
Stationnement payant et limité aux abords des sites
• **LIEU DE LA FORMATION**
Le bâtiment et la salle sont précisés sur la convocation.



EEDU+

CONTACT

Sarah Maurel **05 61 12 86 07**

eeduplus@ut-capitole.fr

https://executive-education.ut-capitole.fr/eeduplus

VOIR TOUTE L'OFFRE SUR NOTRE SITE